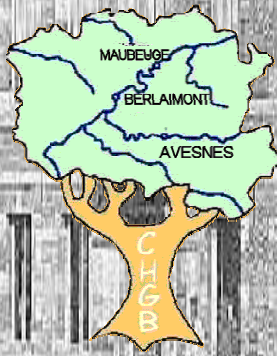


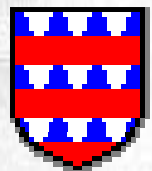
Juin 2010 N°18

<http://www.chgb.org>



L'Avesnois

*Bulletin
du
Cercle Historique et Généalogique
de
Berlaimont*



ISSN 1961-019X.

HISTOIRE EN SAMBRE-AVESNOIS

Calendrier des réunions :

Les personnes voulant démarrer une généalogie ou l'étoffer peuvent venir nous rencontrer lors d'une permanence au local situé rue Wuibaille Dupont à Berlaimont au-dessus de la cantine scolaire.



Horaires et dates:

Samedis 3-7, 17-7, 7-8, 21-8, 4-9, 18-9, 2-10, 16-10 de 14 à 17 heures.

Mercredis 7-7, 21-7, 11-8, 25-8, 8-9, 22-9, 6-10, 20-10 de 17 à 19 heures.

Mercredis 28-7 et 27-10 de 14 à 19 heures.

Cotisation annuelle 2010:

15 €, couple 20 €.

à régler à l'ordre du Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont

CCP 1508066X

Code IBAN : FR19 2004 1010 0515 0806 6X02 620 Etablissement bancaire : LA POSTE

Code BIC SWIFT PSSTFRPP

Sommaire

<i>Éditorial.</i>	<i>Page</i>	<i>3</i>
<i>Nouvelles des nôtres.</i>	<i>Page</i>	<i>3</i>
<i>Nouveaux adhérents.</i>	<i>Page</i>	<i>4</i>
<i>Assemblée générale du CHGB.</i>	<i>Page</i>	<i>4</i>
<i>Élections de bureau au sein du CA.</i>	<i>Page</i>	<i>11</i>
<i>Drames à Bachant en 1900.</i>	<i>Page</i>	<i>12</i>
<i>Éclaires.</i>	<i>Page</i>	<i>13</i>
<i>Soldats décédés au lazaret d'Hautmont (suite).</i>	<i>Page</i>	<i>16</i>
<i>L'Ermitage de Mormal.</i>	<i>Page</i>	<i>17</i>
<i>Rôle de capitation des terres de Maroilles en 1705. 1ère partie.</i>	<i>Page</i>	<i>23</i>
<i>Tornade sur la Thiérache 1ère partie.</i>	<i>Page</i>	<i>31</i>
<i>Découvertes à Sassegnies.</i>	<i>Page</i>	<i>33</i>
<i>Trois morts suspects.</i>	<i>Page</i>	<i>36</i>
<i>Il ne faut pas confondre.</i>	<i>Page</i>	<i>37</i>
<i>Limont Fontaine, rectification.</i>	<i>Page</i>	<i>38</i>
<i>Jamais deux sans trois.</i>	<i>Page</i>	<i>39</i>
<i>Note de lecture.</i>	<i>Page</i>	<i>39</i>
<i>Notre bibliothèque s'étoffe.</i>	<i>Page</i>	<i>40</i>
<i>Nouvelles publications.</i>	<i>Page</i>	<i>42</i>

Éditorial :

Dans le cadre de la collaboration entre associations, de la participation à un projet commun, de la reconstitution de certaines familles qui bougent beaucoup de par leur profession, il existe plusieurs fichiers auxquels vous pouvez tous collaborer.

Pour certains, c'est déjà instinctif, je ne leur apprendrai rien.

Pour les autres :

- James HARDY établit une base des douaniers ou assimilés : fermiers généraux (assez rares), employés des domaines, employés des fermes du Roy, cavaliers des fermes du Roy, brigadiers des fermes du Roy, gabelous gardes des fermes du Roy, gardiens des réserves, gardiens des greniers à sel, employés des traites, commis des fermes du Roy, gardes de la conservation, retraités correspondants, employés des nouvelles charges, employés des nouveaux droits, employés de l'octroi, employés des douanes, préposé des douanes, sous brigadiers et brigadiers des douanes, sous Lieutenants et Lieutenants des douanes, capitaines des douanes (assez rarement cités), sous inspecteurs et inspecteurs des douanes (assez rarement cités), visiteurs(les) des douanes, plantons des douanes, agents des douanes, commis des douanes, receveurs des douanes, contrôleurs de brigades ou des douanes, retraités correspondants.

Si vous en rencontrez, vous pouvez les lui transmettre. Il apprécie d'avoir l'acte.

Ceux de l'Avesnois sont destinés à être édités par le CHGB.

- Charles IMMERECHTS et Lucette DUBOIS établissent un fichier des Belges mariés et/ou décédés en Avesnois, ensuite édité. La naissance doit avoir lieu en Belgique (d'un des deux si c'est un couple)

- Les verriers sont transmis à GenVerrE (association des Verriers d'Europe) par l'intermédiaire de Daniel BLONDEL ou Benoît PAINCHART.

- Si vous avez un ancêtre né dans l'Aisne et venu ensuite se marier ou décéder dans l'Avesnois (ou l'inverse), vous pouvez me transmettre les données brutes pour l'association Généalogie-Aisne. Il y a sur leur site une base des migrants et une des émigrants.

- L'URAG dont nous faisons partie édite un répertoire des bateliers du nord de la France et de la Belgique en fascicules d'une centaine de pages chacun. Pour continuer, vous pouvez me transmettre les bateliers et mariniers que vous croisez (pas les éclusiers, charpentiers de bateaux ou autres professions sédentaires). Il faut bien indiquer la profession de chacune des personnes citées. Surtout pas de photos d'actes, à moins qu'il n'y ait parmi vous un volontaire pour les dépouiller. Ce répertoire est un collectif URAG.

Merci à tous et bonnes vacances.

La présidente et bibliothécaire.

Nouvelles des nôtres :

Naissances:

le 1^{er} mai 2010 de Maxence SALLE, fils de Brice et Elodie, petit-fils de Dominique SALLE (CHGB 228)

Toutes nos félicitations

Nouveaux adhérents.

85	BASTIEN Jean-Pierre	18A rue du château d'Has 59710 AVELIN	jean-pierre-bastien@orange.fr
386	FREGANS Emmanuel	1 rue des narcisses 66700 BOURG MADAME	fregans.emmanuel@orange.fr
387	SOURDEAU Daniel	5D rue Joliot Curie 59233 MAING	dansourdeau@aol.fr
388	BRISSY Dominique	8 chemin de l'Isle 95810 EPIAIS RHUS	dominique.brissy@orange.fr
389	BOULENGER Daniel	1 rue du maréchal Foch 59740 LIESSIES	danielboulenger@yahoo.fr
390	BONNAIRE Frédéric	52 rue de la paix 59212 WIGNEHIES	epinoy59@sfr.fr
110	COLOMBAN Sophie	35 impasse de la Calade 13015 MARSEILLE	sofinette13@yahoo.fr
391	DUPONT Annie	285 avenue de Fontainebleau esc 4 94320 THIAIS	michel.dupont94@orange.fr
392	JEAN-LOUIS Catherine	3 square Auguste Chabrières 75015 PARIS	catherine.jeanlouis@gmail.com
393	VOISIN Brigitte	23 avenue Monclar 84000 AVIGNON	brigittevoisin@yahoo.fr
394	ALLAIRE Françoise	3 allée du Jaillot 51110 BOURGOGNE	francoiseallaire@hotmail.fr
395	PAGES Michel	60 Ashdale Crescent NE51AU NEWCASTLE UPON TYNE	mpages78@yahoo.co.uk

Assemblée Générale du C.H.G.B le 25 avril 2010.

Ordre du jour :

- **Accueil 10h15**
- **Rapport moral et d'activité**
- **Vote du rapport moral**
- **Rapport financier**
- **Vote du rapport financier**
- **Élections au sein du CA**
- **Projets pour 2010**
- **Questions.**

Nous commençons l'assemblée générale à 10h30 par une pensée pour les adhérents décédés en 2009 :

Thérèse Locoche (non internaute), Bernard Laffineur, Michel Croissiaux.

Mr le Maire de Berlaimont s'est excusé.

Mr Baudoux, maire d'Aulnoye Aymeries nous a téléphoné pour s'excuser.

L'AGFH s'est également excusé.

Mr Decavel, président d'honneur, s'est excusé et nous a confié une lettre à vous lire. Il était à Bormenville pour l'inhumation de la dernière comtesse de Berlaymont.

Nous remercions Messieurs Maurice Lefèvre et Daniel Leroy, anciens combattants, pour leur présence.

Rapport moral :

A ce jour nous avons 232 adhérents dont 75 sont du Nord (59 en Avesnois), 135 des autres départements, 21 de Belgique et 1 en Allemagne.

Nous rappelons que l'association fonctionne exclusivement avec des bénévoles.

Suite aux nouveaux délais de communication des archives, il est précisé que n'est communicable que ce qui se trouve dans un registre ou un carton communicable dans son entier. Et que la protection de la vie privée est toujours de 100 ans.

Local et permanences :

Chaque semaine il y a une permanence, plus des ouvertures hors dates sur demande préalable par des adhérents lointains. Sur 57 ouvertures, 417 personnes sont passées.

Un travail presque quotidien se fait au local hors permanence (impressions, reliures, bibliothèque, recherches par Daniel, etc).

Nous faisons les recherches pour les lointains, au local, mais envoi des réponses et des photos par internet (du domicile). Nous n'avons pas internet au local. Les données en ligne n'y sont pas accessibles.

Bibliothèque :

La bibliothèque n'est pas accessible sans être accompagné par un responsable, ou sur accord de celui-ci.

Nous ne prêtons pas les relevés et les CD. En revanche, les revues d'autres associations ou les livres peuvent être empruntés.

Numérisations :

Nous rappelons que seuls, le dépouilleur et le photographe peuvent disposer de l'intégralité d'une commune. Les autres sont au local.

Un formulaire est signé à la remise des photos, dans lequel le bénéficiaire (dépouilleur, tourneur de pages, ou celui qui a obtenu l'accord de la mairie) s'engage à ne pas les diffuser en dehors du cercle des adhérents, et ce même s'il quitte l'association..

Les photos sont utilisées au local par les chercheurs, ou à usage interne du CHGB (envoi sur boîte perso)

Actuellement environ 2 300 000 photos ont été prises avec nos deux appareils. Sans tenir compte de celles faites avec les appareils personnels

Pour ce qui est des numérisations nouvelles, voici la liste :

Aulnoye, Aymeries, Limont-Fontaine, Louvroil, complément de Ramousies, Beaurieux, complément d'Hargnies, Audignies, complément de Semousies, complément de Beugnies, Willies, Leval, Clairfayts, complément de Berlaimont, Hautmont, complément de Marbaix, complément de Pont sur Sambre, complément de Boulogne sur Helpe (film), complément de Cousolre, Dompierre sur Helpe, complément de Petit Fayt, complément de Sassegnies, complément de Locquignol, complément de Dimechaux, Ecuelin, complément de Liessies, complément de Bachant, complément de Dimont, Eclaibes en cours.

Les dernières parutions depuis la dernière assemblée générale :

Maroilles, Féron, Semousies, Embrefs de Pont sur Sambre, Berelles, Clairfayts, Aymeries, Limont Fontaine, Solrinne et les hors série de Gérald Collet : Aymeries, la charte-loi de Prisches, Charles Bady.

Dépouillements :

Les dépouillements sont faits d'abord et avant tout pour publication sur papier, avec un tableur ou BMS.

Une charte, régissant les règles d'élaboration, de transformation, de duplication (1 dépôt légal, 1 mairie, 1 bibliothèque, 1 photographe, maxi 3 exemplaires pour l'auteur, et pour la vente), de publication, est signée entre l'auteur du dépouillement et le CHGB. Ce n'est pas un contrat commercial mais plutôt un engagement moral, dans un souci de solidarité avec les chercheurs et pour préserver nos archives.

La rupture de la charte peut se faire par simple lettre, datée et signée. S'il reste des exemplaires imprimés lors de la rupture, le CHGB se réserve le droit de les vendre.

Voici la liste des dépouillements en cours :

Assevent (P Desenfants), Audignies (C Lantoine), Avesnelles (M Testelin), Sains du Nord (M Testelin), Bachant (J-L Pigot), Bavay (C Bienfait), Berlaimont (C Rabin), Boulogne (Y Couture), Floyon (Y Couture), Bousières (R Simon) Cartignies (T Feutrie), Colleret (M Azemard), Cousolre (M Azemard), Damousies (D Blondel), Dimont (D Blondel), Dimechaux (D Blondel), Dompierre(D Blondel), Dourlers(D Blondel), Felleries(D Blondel), Flaumont(D Blondel), Hautmont(D Blondel), Monceau(D Blondel), Saint Hilaire (D Blondel),Le Favril (A Le-maire), Feignies (S Leleux), Ferrière la grande (M-J Wiart), Ferrière la petite (A Duvaux), Glageon (J Maréchal), Grand Fayt (D Sallé), Hargnies (A Frémy), Haut Lieu (J Pinchart), Hautmont/Louvroil avant 1793 (G Lobry), Louvroil (G Lobry), Liessies (J Hardy), Locquignol, (M-C Fagot), La Longueville (S Carion), Louvignies-Bavay (C-R Broutard), Mecquignies (D Canion), Obies (M Dubar), Prisches (N Vydt), Taisnières en Thiérache (N Vydt), Saint Rémy du Nord (T Trouillet), Taisnières sur Hon (C Bouchard), Trélon (J Hurreau), Vieux-Mesnil (A Huriaux).

Le site du CHGB :

Jean-Luc Pigot et Alain Frémy s'occupent du site du C.H.G.B.

L'adresse du site est www.chgb.org. Vous pouvez y consulter la page d'accueil et accéder à diverses informations comme la liste de notre bibliothèque, de nos documents numérisés, de nos parutions, des films possédés par l'association. Vous avez également accès au téléchargement des revues du cercle (consultation en libre accès jusqu'au N°9 et réservé aux adhérents à partir du N°10) et surtout à la rubrique "données en ligne" gérée par Alain Frémy.

L'identifiant mot de passe pour le téléchargement des revues est unique et consultable dans le fichier « code d'accès bulletin » du forum CHGB infos

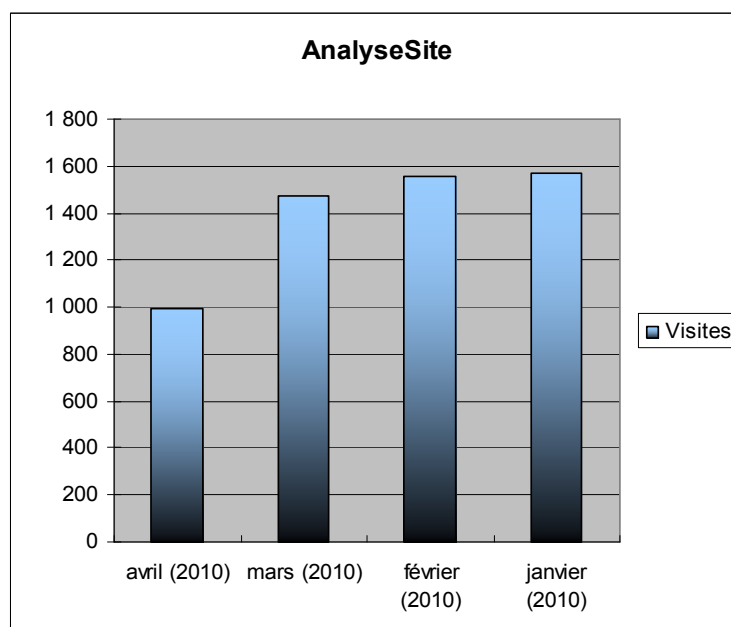
A l'inverse, l'identifiant mot de passe d'accès aux données en ligne est propre à chaque adhérent, et peut être demandé auprès de l'administrateur expo-actes, Alain Frémy.

Depuis Mars 2009 les statistiques de consultation du site sont activées.

En 2009 nous avons reçu 11221 visites pour 30030 pages consultées. A ce jour nous avons reçu 5597 visites pour 16403 pages consultées.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des consultations des données en ligne.

Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont-Av / Année 2009		
	Visites	Pages vues
Total	11221	30030
décembre (2009)	1528	4051
novembre (2009)	1478	3857
octobre (2009)	1337	3458
septembre (2009)	1007	2486
août (2009)	960	2385
juillet (2009)	1147	3360
juin (2009)	977	2839
mai (2009)	1076	2605
avril (2009)	1326	3359
mars (2009)	385	1630
Cercle Historique et Généalogique de Berlaimont-Av / Année 2010		
	Visites	Pages vues
Total	5597	13403
avril (2010)	993	2680
mars (2010)	1472	3166
février (2010)	1560	3448
janvier (2010)	1572	4109



Expoactes :

Actuellement la base comporte 342 786 actes dont 165 440 Naissances/Baptêmes, 105381 Mariages, 59042 Décès/Sépultures et 12923 Actes divers qui peuvent engendrer des doublons.

Expoactes est mis à jour régulièrement grâce aux dépouilleurs bénévoles. La mise à jour est toujours signalée dans CHGB-Infos, redirigée par James Hardy sur "Ancêtres en Avesnois" et indiquée sur le bandeau de la page d'accueil.

6 Hackers ou pirates en 2009 utilisant un aspirateur de site et un serveur qui protègent l'anonymat (proxy anonymisant) ont tenté d'accéder à la base de données.

1 membre bloqué en 2010 pour « abus utilisateur » : probablement un utilisateur trop pressé : la lecture est limitée à 20 pages par minute. Au dessus, c'est considéré comme aspiration de site.

213 inscrits sur "Expoactes". 66 ne se sont pas connectés en 2010 dont 21 membres depuis 2009. 7 se sont

connectés une fois en 2010.

Difficile de faire la part des pages visitées sur expoactes et les pages de chgb59, ces deux sites étant hébergés par le même fournisseur (expoactes étant dans la racine de chgb.org, l'hébergeur gratuit qui doit accepter la technologie Mysql est Free).

48425 pages et actes ont été visités depuis la création du site.

7 compteurs en moyenne (5 en semaine et 12 le week end), de membres sont réactualisés chaque jour à 20 points.

Bulletin :

Gérald est satisfait du fonctionnement pour la création du bulletin. Il émet le souhait que celui-ci soit interactif, avec des compléments dans les numéros suivants.

Il est possible à chacun de nous de faire un article pour le bulletin. Il faut simplement rester correct et savoir que seule la personne qui a écrit l'article est responsable de ses écrits.

Les forums :

Il y en a deux :

"CHGB-infos", réservé aux adhérents. L'inscription y est obligatoire. Il sert à diffuser les informations importantes, ou toute information à caractère non généalogique.

« Ancêtres en Avesnois »

Toutes les questions concernant la généalogie doivent passer par là et non sur CHGB Infos. Il est indispensable d'y indiquer son numéro d'adhérent.

Présentation du groupe par James Hardy, absent, qui en est le principal responsable :

Ancêtres en Avesnois, tout en étant indépendant du CHGB, en est le vecteur principal de communication.

Cette indépendance a été voulue par ses fondateurs afin de séparer clairement tout ce qui touche au fonctionnement de l'Association (CHGB-Infos) des questions relatives à la généalogie, mais aussi pour garantir l'indépendance des colistiers non membres de l'Association.

Fondé en Octobre 2006, le forum compte à ce jour 651 membres.

Son activité est soutenue puisqu'en année courante 22.300 messages ont été échangés, ce qui représente une moyenne mensuelle d'environ 1.850 messages.

Trois modérateurs, tous membres du CHGB, se relayent afin d'assurer une couverture de 07h à 23h environ, en flux continu.

Une évolution du contenu des messages a été observée depuis la mise en ligne de données (ExpoActes) par l'Association, ce qui a eu pour conséquence de nombreuses demandes de photos d'actes.

Ceci pouvant se faire au détriment des échanges de données que tout un chacun a la possibilité d'utiliser ou de compléter, nous sommes attentifs à une dérive potentielle qui transformerait le forum en "boîte à actes".

La présidente émet des doutes sur l'heure de fin de validation des messages, et est approuvée par des rires.

Achats 2009 :

En 2009 nous avons fait l'acquisition d'un ordinateur, une imprimante laser recto-verso automatique

semi professionnelle, un ordinateur portable et des revues et livres pour la bibliothèque.

Les manifestations et sorties faites en 2009 :

URAG 59/62. Nous sommes adhérents de l'Union Régionale des Associations de Généalogie du 59, du 62 et de la Belgique. Il y a 3 ou 4 rencontres par an, au cours desquelles nous parlons de nos expériences, de nos travaux, de nos projets.

Escaudoevres (Scaldobrésia). Salon de généalogie organisée par le GGAC. Y étaient présents le samedi 19-9 Alain Guérez et Nicolas Vydt. Le dimanche, Nicolas Vydt, Alain Frémy et Colette Rabin-François

Journées du patrimoine (Vallourec à Aulnoye présenté par Gérald Collet et la Chapelle St Julien de Doulers organisé par la SAHA et où Gérald Collet nous représentait)

11-11-2009 : Berlaimont retrouvait sa Médaille de guerre 14-18. Avec la participation des Anciens Combattants et du CHGB.

Salon régional du livre à Étroeungt. Le CHGB était représenté par Gérald Collet

Pas de participation aux manifestations lointaines par manque de personnes pour y aller.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier :

Bien que Sébastien Caverne ne soit plus trésorier puisque plus adhérent, il a été invité à présenter le bilan 2009.

Solde au 31.12.2008	6335.58 €
Solde au 31.12.2009	9050.65 €

Nos plus gros postes dépenses sont les fournitures (encre, papiers divers, reliures). Le poste photocopies n'est plus important depuis l'acquisition de l'imprimante laser, les frais d'impression ont diminué de la moitié. Les frais postaux résultent de nos envois de courriers, commandes, photos pour les dépouilleurs.

Nos recettes sont majoritairement composées de vente de relevés et des cotisations.

Le tableau peut être communiqué aux absents qui le désirent.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Élection des membres du CA :

Nous demandons pour un vote à main levée (unanimité obligatoire) et s'il est possible de faire un vote groupé pour le renouvellement des membres.

Il y a unanimité, le vote se fera à main levée.

Le trésorier actuel est *Marcel Biérent*, coopté en CA pour remplacer *Sébastien Caverne*. Il sera donc sortant au poste de trésorier lors de la prochaine réunion de CA, le trésorier étant sortant.

Sont sortants pour fin de mandat : *Gérard Klein, Sonia Leleux, Jean-Luc Pigot, Colette Rabin, Thérèse Trouillet*.

Se présentent *Sonia Leleux, Jean-Luc Pigot, Colette Rabin, Thérèse Trouillet, Gérald Collet, Pierre Legend* (*non internaute*).

Une dérogation a été votée en CA pour ce dernier qui n'avait pas les deux ans d'adhésion requis.

Les 6 membres sont élus à l'unanimité.

Projets pour 2010 :

Nous allons à Bailleul à la réunion de l' URAG 59/62/Belgique.

Nous comptons participer à nouveau au salon du livre régional à Étroeungt.

Nous cherchons aussi des volontaires pour faire des dépouillements et des photos.

Questions diverses :

Sujet abordé par Jacques Mariez et Claudine Bouchart.

Nous avons remarqué plusieurs messages désagréables sur le forum. Nous avons dû intervenir, ceci n'étant plaisant pour personne.

Il faut penser que nous sommes dans un monde civilisé, que chacun avance à son propre rythme, à son niveau. Que les responsables de l'association ne sont pas des dysfonctionnements informatiques ou d'internet et ne doivent pas être pris à partie quand quelque chose ne va pas.

Il ne faut pas penser que certains sont plus limités que d'autres !

Nous sommes là avec les mêmes buts : un loisir, une passion, une entraide, mais pas pour supporter des remarques qui peuvent froisser ou vexer.

Il serait dommage d'en arriver à la suggestion de Jacques : l'exclusion du groupe des auteurs de ces messages.

Pensez aussi au merci, c'est le seul salaire du bénévole.

Merci à tous de comprendre ce message.

Claudine Bouchard remercie le fonctionnement de l'association et Jacques Mariez remercie tout le boulot fait.

Plus rien à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale se termine à 11h15.

Nous en profitons pour offrir un pot de l'amitié en l'honneur de notre trésorier, Sébastien Caverne, (6ans de collaboration) qui quitte son poste, ayant d'autres occupations qui le prennent.

Nous souhaitons un bon appétit à ceux qui ont choisi de continuer la journée par un repas «Aux Tables d'Aymeries » suivi d'une conférence donnée par Gérald Collet sur les camps militaires d'Aymeries, le château d'Aymeries et l'église d'Aymeries .



Élections de bureau au sein du CA le 22-5-2010.

Nicolas Vydts est absent et excusé.

Sont sortants pour fin de mandat :

Colette Rabin-François, présidente. *Jean-Luc Pigot*, vice-président. *Sonia Leleux*, secrétaire adjointe.

Le trésorier étant sortant pour fin de mandat, *Marcel Biérent* coopté à ce poste lors de la dernière réunion, est sortant.

Tout le monde ayant regardé le plafond en sifflant lors de l'appel à candidature, *Colette* se représente à la présidence. *Jean-Luc* se représente à la vice-présidence. *Sonia* se représente comme secrétaire adjointe. *Marcel* se présente comme trésorier.

Tous sont élus à la majorité (une abstention, la leur)

Daniel Blondel et *Nicolas Vydts* n'étant pratiquement jamais présents aux permanences (occupations extérieures), c'est *Pierre Legrand* qui assurera les permanences en cas d'absence de la présidente (réunions URAG, par exemple). Étant berlainmontois, il n'aura pas de problèmes pour récupérer la clé du local.

Corine Hanicotte sera notre contact pour le journal "la Voix du Nord".

Le CA s'établit donc comme suit:

Président d'honneur: *Christian Decavel*
Présidente: *Colette Rabin-François*
Vice-président: *Jean-Luc Pigot*
Trésorier: *Marcel Biérent*
Secrétaire: *Marie-Claude Fagot*
Secrétaire adjointe: *Sonia Leleux*
Membres: *Alain Frémy,*
Alain Guérez,
Thérèse Trouillet,
Nicolas Vydts,
Gérald Collet,
Pierre Legrand

Responsables de commissions:

AD: *Alain Guérez*
Biblio: *Colette*
Relation presse: *Colette, Corine Hanicotte*
Permanences: *Colette, Pierre Legrand*
Matériel: *Colette*
Verriers d'Europe: *Benoît Painchart*
Bulletin: *Gérald Collet, Jean-Luc Pigot*
Site internet: *Jean-Luc Pigot, Alain Frémy*
Parutions: *Colette*

Une scène criminelle s'est déroulée le soir du mercredi 28 mars 1900 à l'auberge dite des "Quatre Bras" à Bachant.

Ce jour là, Clémentine Liénard, célibataire âgée de 62 ans, qui exploite l'établissement est souffrante. Elle s'est donc fait remplacer par deux voisines.

Quatre consommateurs, certains sans doute avinés, les frères Lemaire, cultivateurs, accompagnés de leur sœur Odile et d'un individu nommé Meurant, maquignon, font du scandale à l'intérieur de l'auberge et mettent à la porte les deux remplaçantes.

Le mari d'Odile intervient. Il est à son tour brutalisé et chassé. Les individus s'enferment alors à double tour dans la maison. Ils se rendent dans la chambre de Mlle Liénard et la trouvent alitée et décident alors de lui faire boire de force un verre de vin et la brutalisent.

La malheureuse meurt entre leurs mains, succombant aux mauvais traitements et à la terreur qu'elle éprouve.

Les canailles déposent la défunte sur le parquet, visitent les meubles et s'emparent d'une somme d'argent.

Leur larcin accompli, ils quittent l'établissement et sont rapidement interpellés par la gendarmerie avers-tie.

Dans le Registre de l'État-Civil de Bachant, l'acte de décès n'apporte aucune précision.

Difficile également de trouver des informations complémentaires quant aux différents protagonistes.

Il pourrait s'agir de Joseph Bénoni Lemaire né en 1854, de son frère Émile né en 1867.

Leur sœur Odile, à cette époque est civilement célibataire, la personne évoquée comme étant son mari pourrait être son futur conjoint Jules Cambreleng.

S'il s'agit des personnes concernées, il aurait été intéressant de connaître le dénouement pénal de cette Affaire.

En effet, lors du mariage d'Odile en 1905, ses deux frères sont présents et témoins.

A la fin d'octobre 1900, un autre drame se déroule dans le village de Bachant.

A cette époque, Émile Joseph Lanthier, âgé de 33 ans, né à Bachant, est cultivateur au service d'Ernest Mary fermier à la Puissance. Il est marié depuis 1896 à Pinçon Marie Léopoldine et est le père d'une petite fille prénommée Alfreda.

Émile entretient depuis un certain temps des relations avec la servante de son patron, Blanche Rousseau, jeune fille célibataire, âgée de vingt-deux ans, originaire de Taisnières sur Hon.

A plusieurs reprises des scènes éclatent entre Émile et sa femme Marie, qui connaît sa conduite.

Le 16 octobre, Marie ne voyant pas revenir son mari, se met à sa recherche, mais ne parvient pas à le retrouver.

Le lendemain matin, Ernest Mary voulant faire lever sa servante, s'aperçoit qu'elle n'est pas dans sa chambre. Inquiet, il descend alors dans le village, et apprend qu'Émile est également disparu.

Il conclut alors, comme tout le monde, que les deux amants sont allés abriter leurs amours sous d'autres cieux.

Pourtant, vers huit heures, un batelier de passage découvre sur les bords de la Sambre des pantoufles et une casquette, effets reconnus comme appartenant à Émile.

Une recherche dans le canal est alors organisée. Deux cadavres étroitement réunis et liés au milieu du corps par une forte ficelle de fouet sont ramenés à la surface de l'eau.

Il semble, que les deux amants disparus aient mis fin à leurs jours.

Dans le Registre de l'État-Civil de Bachant, les deux actes de décès se suivent sans apporter de précisions.

Il est simplement indiqué que Blanche et Émile sont "décédés à 16h00 en la rivière la Sambre Lieu dit la Puissance".

Quand on arrive devant une mairie et qu'on trouve porte close, ce n'est pas grave.

On va chercher la clé de l'église, et on visite. Avec un guide très sympathique de surcroît. C'est ce qui s'est passé ce vendredi 14 mai 2010.



A l'intérieur



Saint Roch



Saint Sébastien



Sainte Anne



Saint Etienne



Sainte Benoîte



autel de la Vierge



La Pieta



autel Saint Etienne



Saint Arnoul
Patron des brasseurs



L'église est entourée d'un cimetière. On trouve sur le mur de celui-ci deux pierres classées aux Monuments Historiques.



Ici repose le corps d'Honorable homme Alexandre HONORE en son vivant baillly pour le service de son excellence le prince de Chimay à Esclaibe et lieutenant prevost de Beaufort, Feriers le grand et Rousy, décédé le 27° de 9bre 1701



CHI GIST CATERINE HUSSIER EN SON ETAT DAMISEL

A RAMOUSIES... A JAN LE FRANCE TREPASSA

LE VIIIE DE JUNI 1578. PRIEZ DIEU POUR SON AME

Le moulin du château.



Enchâssée au dessus d'une poterne donnant sur une cave, une pierre datée de 1553.

Le propriétaire actuel, le docteur MICHEL, qui a acheté le moulin il y a 45 ans, nous dit qu'elle vient du château.

Il nous explique qu'il a du faire enlever la roue, entraînée à l'époque par un système de biefs sur le ruisseau venant du château.

Il reste quelques éléments, comme le pivot ou la trémie.



Le moulin banal



Actuellement occupé par Madame Yvonne BRUNO.

Soldats décédés au lazaret d'Hautmont (suite) ...

Colette FRANCOIS chgb9

28-3	NICKIFOROW Jegor	°4-4-1897	Michalowskoj (Russie)
28-3	PANDARU Konstantin	°1882	Merinesti (Roumanie)
28-3	KARPOW Filip	°1888	Sascharowa (Russie)
30-3	SSIPEL Josef	° 1893	Bonewetz (Russie)
1-4	GERASIMESKO Jon	° 1881	Pipirigu (Roumanie)
1-4	KVRITSCHI Nastasse	° 1883	Ohaba (Russie)
6-4	DENISENKO Justin	° 1894	Tchleni (Russie)
13-4	PUKMANN Iwan	°1880	Tistena (Russie)
14-4	KOSTERJOW Sergey	° 1882	Pritykinow (Russie)
16-4	BARAKIN Nikifor		Prisonnier de guerre russe n° 200
17-4	FEDOTOW Peter	° 18-4-1878	Giovanata (Russie)
18-4	SOBIN Téropant	° 17-5-1891	Byclosarki (Russie)
18-4	RYNJKO Jemeejan	° 17-9-1884	Simonies (Russie)
17-4	KLJUTSCHEW Mark		Prisonnier de guerre russe n° 470
25-4	MUSTAJEN Gmatin	° 14-9-1884	Pologow (Russie)
26-4	KARPOWITSCH Alexandr		° Lassin (Russie), prisonnier de guerre
29-4	KOWALENKO Piotr	° 27-12-1887	Charkowschne (Russie)
1-5	MITROFAN Artimonow		Prisonnier de guerre russe n° 1626
2-5	SEHEPTUKA Vicktor	° 12-9-1885	Luschtiki (Russie)
2-5	TRUZA Stefan	° 1880	Murgas (Roumanie)
3-5	TSCHIRLIN Dimitri	° 6-10-1885	Iwaniew (Russie)
4-5	DIMITRJEW Alexey	° 17-3-1884	Olchowka (Russie)
5-5	KANDAOUROW Piotr	° 29-6-1896	Gailaja (Russie)
7-5	OKULOW Jakow	° 7-10-1885	Hukmary (Russie)
9-5	BJELJAKOW Stefan	° 26-8-1889	Komowoka (Russie)
17-5	MITROSCHIN Dimitri	°1885	Petrowka (Russie)
25-5	MAXIM Jon	° 1883	Girdoseni (Roumanie)
29-5	LIWONOW Abraam	° 1892	Schuschowka (Russie)
31-5	EGOROW Jekim	° 21-8-1886	Osterska (Russie)

À suivre...

Tous mes remerciements à Monsieur **Marc LAVIE**, historien de la commune de LOCQUIGNOL qui a accepté de me recevoir en sa maison de Preux au Bois, et avec qui j'ai pu comparer, vérifier, et corriger parfois mes documents d'étude. Ancien technicien de l'ONF, il connaît "sa" Forêt de Mormal dans les moindres détails, ayant "arpenté" les 9 000 ha, durant 40 années de vie professionnelle.

Passionné d'histoire, membre de la SAHA, responsable du Syndicat d'Initiative de Mormal et du Cercle Historique de Locquignol, il a réuni une très riche documentation qu'il met à la disposition des chercheurs. Ses articles peuvent être consultés sur le site Internet de la commune.

1 - Origines :

Tout un chacun peut décider un jour de "Vivre en ermite", donc vivre seul et retiré ; c'est en général le sens que nous donnons à ces mots, un sens d'ailleurs très large...

L'expression prend une autre valeur lorsqu'il s'agit de religion. La racine grecque *érêmos* se traduit par *désert*. Ainsi, le religieux qui se retire "au désert", répond à *une recherche vitale du chrétien en quête de Dieu*, mais cet engagement n'implique pas forcément une *recherche de solitude*. Le lecteur intéressé par le sujet peut consulter l'article de J. HEUCLIN dans le tome 29 des Mémoires de la SAHA : "L'érémisme dans le temps" - 1985, une étude magistrale dont sont tirés les éléments qui suivent.

L' "érémisme" est un mouvement religieux, né dès le 3ème siècle, et qui se matérialisera par vagues successives du 5ème au 9ème siècle avec la construction des grands centres monastiques. Les "grands ermites" que furent St Martin, St Éloi, St Rémi, St Benoît, St Amand etc...et autres saintes, car les femmes sont largement impliquées, furent fondateurs de *communautés*.

Au plan local, nous connaissons leurs établissements : St Vincent Madelgaire (de Strépy) à Hautmont et son épouse Waudru (de Cousolre) à Mons, Rodobert (puis Humbert) à Maroilles, Ste Hiltrude à Liessies, Aldegonde (soeur de Waudru) à Maubeuge.

"...Un lent cheminement intellectuel qui part du **sacrifice de soi**, à l'imitation du Christ, aboutit à d'autres solutions : **le renoncement à tout ce que l'on aime, la mortification du corps par les jeunes et l'ascèse, et surtout la notion de culpabilité devant un monde pourri qu'on ne peut plus sauver. Cette dernière notion étant proportionnelle à l'importance sociale de l'individu explique que l'essentiel du courant érémitique est alimenté par l'aristocratie...**" Les fondateurs de nos abbayes locales étaient tous et toutes de souche noble et convaincus que c'est l'union dans la croyance qui sauve.

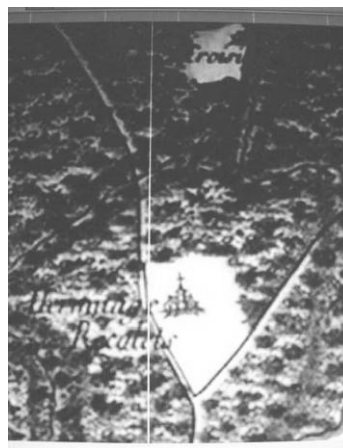
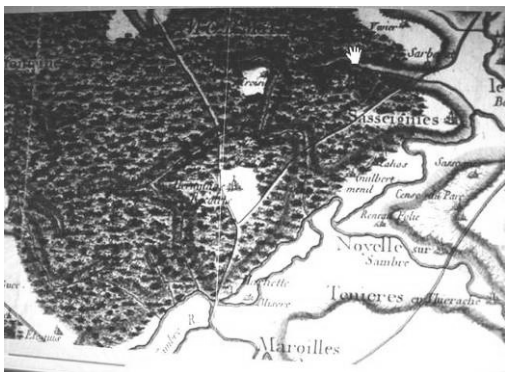
Pour l' "Église", cette *recherche d'absolu, séparé des hommes et de leur vernis de certitudes superficielles, réservée à une élite, seule capable d'accéder à une totale liberté, dérange...* Elle n'aura de cesse de *chercher à étouffer...ou à défaut, récupérer le mouvement*, ce qu'elle parviendra à réaliser avec le temps..

Par contre les grands prélats auront bien des soucis avec un autre érémitisme : celui d'individus "indépendants", "solitaires" donc "a-normaux", ceux-là même qui refusent les institutions monastiques qui, au fil du temps, se sont bien éloignées de leur voeu initial, *ces abbayes sous l'emprise de laïcs ou de seigneurs rapaces...*

"...Les forêts t'apporteront plus que les livres. Les arbres et les rochers enseignent bien plus que les maîtres de la science..." écrit St Bernard. Ces "libres ermites", échappant à tout contrôle de l'Église, ainsi qu'à toute Institution, vont s'installer *dans les vallées marécageuses, dans les zones frontalières où - conséquence des*

Invasions, - le paganisme renaît, et surtout dans les forêts infestées de bêtes sauvages où l'on combat sans cesse avec le Diable...

Forêts "sacrées" où l'on vit en étranger, au milieu d'une population hostile, dans un milieu hostile, à peine protégé par quelques rondins de bois et de tresses d'osier. C'est là que le véritable "désert" reprend tout son sens. C'est là aussi qu'un tiers des ermites trouveront la mort par assassinat, revivant selon leur vœu, les derniers instants de la passion du Christ.



1745 - Carte de Cassini - "Hermitage des Récolets de Mormal"

L'emplacement répond aux critères d'implantation relevés par J. Heuclin : éloignement d'un centre monastique, proximité d'un cours d'eau (la Sambre), lisière de forêt (Mormal).

L'ermitage de Mormal est signalé sur la carte de Cassini. Il ne figure pas sur l'atlas de Trudaine, ni de 1831 à 1930, sur le cadastre "napoléonien". Ce dernier, s'il porte 4 renseignements concernant "l'Hermitage" : pont, sentier, ruisseau, carrefour, ne localise aucun site.

Si l'on exclut les ermitages particuliers de *Reclus*, ce qui ne veut pas dire que celui-ci n'en fut pas un à sa création, sa localisation correspondrait au glissement progressif du sens de *erémus*. L'auteur précise que du *désert* d'origine, le sens passe à *l'union de tous les hommes*.

On voit ainsi l'ermitage à la croisée de deux chemins-clés de la forêt de Mormal : l'axe Maroilles (abbaye) - Locquignol (résidence de chasse des comtes de Hainaut) et la route de Landrecies vers Sassegnies. Si le premier axe n'a pas sensiblement bougé, le second a été remanié plusieurs fois par les Eaux et Forêts, puis par l'ONF. Le site d'ensemble, lui-même a fait l'objet de remaniements successifs : par l'occupation autrichienne post-révolutionnaire, par les allemands en 1916, par les américains à la fin de la deuxième guerre mondiale...

L'ermitage n'est donc pas au carrefour du même nom, que l'on voit figurer actuellement sur la carte de la forêt et qui sert de repère pour les parcours pédestres et équestres, mais un peu plus bas, en direction de Hachette.

L'ermitage est progressivement devenu un lieu où, *non seulement on peut s'isoler, mais aussi rester en contact avec le monde* : on y défriche, on y élève quelques cochons, on porte assistance au voyageur, on évangélise la population rurale.

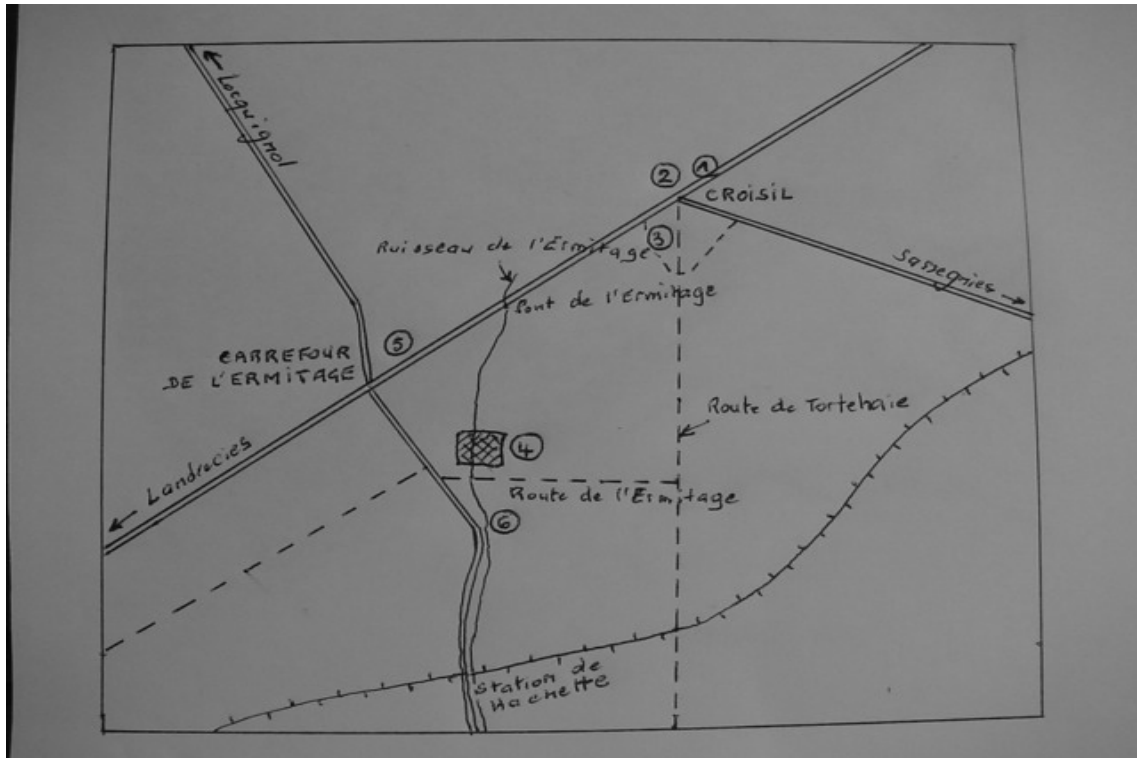
Ainsi l'ermitage qui avait représenté la fuite totale du monde, issue de l'idée Orientale du désert, trouvait une solution d'équilibre pour les sociétés matérialistes de l'Occident. (J. Heuclin)

Pour Marc LAVIE, il est certain que la construction a changé plusieurs fois de place en raison des destructions par faits de guerre. Selon l'article de D. MATHIEU (*SAHA - T.26*), les nombreux conflits amenèrent, à maintes reprises, la destruction de l'ermitage :

"...en 1292, le Comte de Flandre Gui de Dampierre, après s'être emparé du Quesnoy, avait brûlé la maison de Locquignol de Jehan d' Avesnes et tous les autres édifices en forêt...(.)

...Durant la Guerre de Cent ans, les Français, ne pouvant prendre Le Quesnoy, s'avancèrent profondément, brûlant et dévastant...(.)... les pendaisons étaient continues le long des deux chaussées bordant la forêt...(.)

...les dommages entraînaient les rancunes assouviées par la violence. Les ermites, moins protégés que les chapelains de Locquignol avaient quitté leur maison ; mais des habitants de Sassegnies forcèrent "l' ermitage de Mourmal" en 1362, et brisèrent les écluses..."



Plan établi d'après la carte de l' ONF et les renseignements de Marc Lavie. (G. COLLET - mai 2010)

1 - 2 - 3 : Traces mérovingiennes/carolingiennes près de la route de Landrecies au carrefour du Croisil (ancien site celte) : débris de poteries - tuiles et briques.

4 : site "officiel" du dernier positionnement de "l'ermitage des Récollets" (quelques traces de constructions)

5 : Débris de poteries et possibilité de traces de tombes.

6 : Camp installé par les allemands (1ère guerre mondiale) pour faire travailler des prisonniers russes en forêt de Mormal.

2- Éléments historiques :

a) L' Ermitage : Des origines jusque 1646

Selon D. MATHIEU, on retrouve aux AD, les traces des aumônes que le comte et la comtesse de Hainaut avaient pour habitude de distribuer lors de leurs séjours au Loskegnot.

Concernant l'ermitage, la "note 135", p. 283, relève pour 1326, une aumône de 6 sols accordée par la Comtesse "... à l'ermite de Mourmail pour sa maison refaire..." (cote B 3270). Une autre aumône, de 16 sols et 6 deniers (dont l'origine n'est pas précisée) est consentie en 1331 "... à l'ermite de Mourmail..." (B 3274).

Il est question, en 1362 de "...liermite de Mourmail..." (B 10624), puis d'une aide accordée en 1391 "... à Monseigneur Jehan de Maurage et à son compagnon frère Baude, hiermites en Mourmail...(...).. en ayde de leur gouvernance.." et probablement pour travaux sur la "... capielle del hiermitage ..(...)..et une allée de la chapelle.." (B 7921). L'on retrouve en 1403, une autre trace d'un Messire Jean "li hermite de Mourmail ; puis de 1404 à 1411, un Jehan du Meth - ermite. Il est très possible qu'il s'agisse de la même personne.

Un article du journal "La Voix du Nord" relate qu'il se produira en 1572 "...un évènement assez cocasse sur lequel la lumière ne fut jamais faite..."

A cette époque, l'ermitage est occupé par Vincent Prévost, un cordelier français qui se dit rescapé des pillages opérés par les protestants. La rumeur l'accuse d'être, en réalité, un huguenot déguisé qui répand la doctrine réformée. Le moine est arrêté par le Sergent Jehan de Metz et enfermé à Le Quesnoy. Une enquête est menée par le greffier du Bailliage des Bois mais les témoins ne seront pas formels .

Le greffier qui commence sans doute à être bien ennuyé dans cette histoire, expédie le dossier à la juridiction ecclésiastique de Mons. Cette dernière renvoie l'affaire au greffier en le chargeant d'adresser dossier et moine à l'évêque de Cambrai. Quant à la suite donnée à cette histoire, nous en ignorons la teneur.

b) De l'ermitage au Couvent des Récollets :

Le "**Rapport du frère FLORENTIN**", en 1770, relève que : "...Le couvent est situé à 1 lieue de Landrecy. Il fut occupé pendant 1 siècle par des ermites puis, en 1610, par le père LIMELETTE - carme - docteur en théologie - mort en 1626. Puis il est entièrement abandonné et en ruines. Les habitants des hameaux voisins empêchés d' aller à leurs paroisses par les débordements de la Sambre, les ouvriers et les marchands de la forêt étaient privés de tout secours spirituel... "

En réponse aux doléances des habitants de Locquignol et des hameaux voisins, ainsi que les employés des Eaux et Forêts et des quelques deux mille ouvriers forestiers qui réclament la présence de religieux à l'ermitage, le baron de Licques, Grand Bailly de la forêt, cède l'ermitage aux Récollets de St André. L'acte est passé à Ath, le 29 juin 1646.

Il est difficile d'établir une chronologie précise de cet établissement car les archives des Récollets de l'Avesnois ont disparu sous la Révolution. Leurs églises, cloîtres ont été incendiés et rasés. Parmi eux, l'ermitage de Mormal est le moins connu. (J. Mossay)

Quelques renseignements nous sont cependant parvenus : en 1647, 2 récollets entreprennent la reconstruction des bâtiments et de la chapelle . En 1649 le père Jean Delebarre, supérieur, est assisté de 2 moines et d'un oblat.

Un acte de 1662 précise que 5 à 6 récollets sont maintenus à Mormal, mais en 1665, ils ne suffisent pas à leur tâche car en temps de guerre ils doivent remplacer les curés qui abandonnent leurs paroisses. En conséquence, une demande est faite auprès de l'archevêque de Cambrai pour augmenter les effectifs. Cette demande est accompagnée d'une attestation des Officiers de la Forêt du 5 décembre 1665.

L'ermitage ainsi rattaché à une Institution, sa vocation première disparaît...

Une augmentation d'effectifs implique une réorganisation de l'établissement. Au départ, ce n'était qu'un "hospice" dirigé par un Supérieur. Un chapitre tenu à Valenciennes en 1671 y institue un "Gardien" (ou Supérieur) assisté d'un "Vicaire" (ou adjoint). Par ordre de Louis XIV, il lui est attribué le titre de "Couvent" de la Province de St André.

Selon les documents des A.N. rédigés par les Récollets en 1770, il dépendait, comme tous les établissements récollets de l' Avesnois, de la Province d' Artois placée sous l'invocation de St André. (Jean Mossay)

Un bornage effectué en 1685 enregistre 108 verges de propriétés en bâtiments, jardins et vergers. (selon M. Lavie : 11ha 40)

Si le traité des Pyrénées de 1659 attribue à la France les places fortes de Landrecies, Avesnes et Maubeuge, le sort des terres (et des habitants) est dévolu aux "Conférences des Limites" qui durent plus d'une dizaine d'années. Le cas de la forêt de Mormal est particulier car les Espagnols ne reconnaîtront jamais la propriété française.

Le 15 décembre 1687, il est enregistré une contestation sur la propriété de Mormal entre Louis XIV et les espagnols. Les Récollets avaient pris partie (comme la plupart des établissements religieux) pour l'Espagne. Louis XIV exige alors des religieux de Mormal qu'ils produisent des titres de leur établissement .

En 1712, les troupes du Prince Eugène, à la veille de la bataille de Denain, assiègent Landrecies et mettent l'ermitage à sac à un tel point que le "Frère Florent", alors "Gardien", éprouvera bien des difficultés pour retrouver les archives du couvent. Parmi les rares vestiges, il découvrira deux attestations dont une, écrite de la main de l'abbé de Maroilles, prouve que les religieux Récollets de Mormal "...rendent de bons services aux bourgeois et garnisons de Landrecies; qu'ils sont diligents et utiles et qu'ils confessent et prêchent...". (document : VdN)

En 1770, le frère Florentin écrit : "...l'état est resté le même, mais il rend encore des services. Il sert parfois de retraite à des religieux qui faisaient l'objet de "Lettres de Cachet" à cause de leurs opinions ou de leurs moeurs." Selon Marc Lavie, il est très probable que de hautes personnalités locales soient venues s'y réfugier, le temps d'une disgrâce royale.

Nous pouvons ajouter que, comme tous les établissements monastiques, l'ermitage accueillait les élèves (Hachette et Locquignol), et dispensait des cours où l'on apprenait à lire, écrire et compter.

3- La Révolution :

Selon le procès-verbal dressé par le Maire et les Officiers municipaux de Le Quesnoy, le 1er mai 1790, le couvent abrite 12 religieux, dont 5 frères Lais. (AN - F19/610) (mais il y avait 20 cellules). La règle y était devenue assez lâche en raison de l' esprit et des moeurs du 18ème siècle. Les repas gras y étaient autorisés. Le courrier n'était plus soumis à la lecture préalable et à la censure, en principe obligatoire, du Supérieur. L'usage du tabac (tabatière et pipe) était devenu courant...

Par définition, un "frère lai" est un *"Moine dont la vocation est de rester laïque sans accéder aux ordres sacrés, pas même aux ordres mineurs."* (Dict. lexiq. médiéval)

Alors que les "frères religieux" sont occupés à l'oeuvre de Dieu, les frères lais, ou "convers" sont chargés des travaux manuels d'un monastère. On les désigne, selon les lieux et les époques, sous les noms de *laici barbati, illiterati* ou encore *idiotae* car ils sont souvent illettrés ou incapables d'atteindre le niveau d'études nécessaire pour accéder aux ordres sacrés.

Pendant, les frères lais sont des personnes pieuses, qui travaillent dur, issues d'ordinaire des classes laborieuses. Voués essentiellement aux tâches domestiques, agricoles et artisanales, certains ont été des administrateurs efficaces.

M. CHARTIER a relevé la *"Supplique de deux frères lais du Couvent des Récollets de la forêt de Mormal"* : Peu après 1789 deux frères lais se sont mariés. Dès le Concordat de 1801, ils supplient humblement l'évêque de Cambrai de bien vouloir considérer leur "erreur", commise dans la "tourmente des événements révolutionnaires" et déclarent vouloir revenir en religion. L'un affirme vouloir quitter son épouse. L'autre demande à ce que sa femme, seule, sans ressources et avec un enfant, puisse continuer à percevoir quelques subsides. Il n'est pas

fait état de la réponse du prélat .

L'article de *"la Voix du Nord"* nous éclaire sur l'identité et la destinée de ces deux hommes :

- *Frère Célestin Rappe - 40 ans - frère quêteur, qui n'est pas très ferme dans la foi et, qui ne sait s'il persistera ou non dans sa vocation. Il s'est marié en 1795 avec Claire Richard de Beaurain. De cette union naîtra un fils en 1797. Frère Rappe finira ses jours comme épicier à Solesmes.*

- *Jean Hubert Valengin, dit frère César - 25 ans - tailleur d'habits. Tout comme Rappe, il ne semble pas décidé à persister dans la profession religieuse. Il est marié en 1797 à Marie-Rose Péronne, sa belle-soeur, devenue veuve avec un enfant à charge. Valengin aura deux garçons qui exerceront la profession de cultivateurs à Lieu-Saint-Amand, d'où leur père était originaire et où il mourra le 26 juin 1843.*

Les 3 autres frères lais sont : Frère Prosper Lafforque, 36 ans, jardinier du couvent - Frère Ildefonse Lemaire, 35ans, cuisinier - Frère Norbert Martin, 63 ans, brasseur de la communauté.

La visite des autorités de Le Quesnoy marquait la fin du couvent, comme tous les édifices religieux frappés par les lois de 1790. Elle avait deux objectifs : inventorier les biens et établir la liste des religieux, chacun d'entre eux faisant savoir s'il persistait ou non dans sa vocation.

"L' Histoire du Grand Hautmont" de J. PRÉVOT précise (p. 307) que le 25 mai 1791, l' Assemblée Nationale décide que parmi les 10 abbayes du Nord désignées pour servir de maison de retraite aux religieux, le monastère hautmontois servira de maison de réunion aux Récollets, notamment ceux d' Avesnes, Le Cateau, Bavai, Le Quesnoy et Locquignol. Finalement, nul ne se présentera...

Concernant ceux de Mormal, l'article donne 6 noms sur les 7 frères Récollets :

- Frère Léopold Ermagne - 47 ans - prêtre et "vicaire" - Frère Abel Tournay, directeur de conscience des religieux - Frère Antoine Hégo - 55 ans - prêtre.

- Frère Michel Leplat - 40 ans - prédicateur. Absent au moment du passage de la commission. On le retrouvera prêtre séculier, comme vicaire d'abord à Saint-Sauveur de Lille en 1803. Il rendra l'âme en octobre 1817.

- Frère André Silvin -38 ans - prédicateur et confesseur de la communauté de Landrecies ; né à Villiers-Sire-Nicole, où il se retirera pour mourir en juin 1829.

- Frère Paschal Béra - 30 ans - prédicateur et confesseur. Il dessert le village de Maroilles. Après la dispersion forcée du couvent de Mormal, on le retrouve en janvier 1792 à Douchy-les-mines, puis à Valenciennes à la paroisse Saint-Nicolas.

Concernant les biens du couvent : *"..La commission retrouve le "frère gardien" et le "garçon substitut" (vraisemblablement le frère vicaire), en la salle du chapitre. On y examine la comptabilité. Elle accuse un déficit de 466 florins, 12 patars et 3 doubles..."*. Pour les bâtiments :

Une église avec sacristie - une brasserie avec chaudière et ustensiles nécessaires à la fabrication de la bière - une cave contenant cinq pièces de vin (dont quatre ne sont pas payées) - une cuisine - quatre chambres d'hôtes - un dortoir avec quatre chambres - une bibliothèque dotée de très nombreux ouvrages.

Dès le départ des Récollets de Mormal, le couvent ne resta pas totalement inoccupé. Dom Rousseau, religieux, prêtre de l'abbaye de Maroilles y installa son quartier général. Il y célébrait la grand-messe et les vêpres les dimanches et jours de fête, au grand dam des édiles municipaux des villages voisins qui voyaient avec inquiétude les églises paroissiales totalement désertées, tant les curés constitutionnels avaient peu de crédit auprès des fidèles. Dom Rousseau baptisait, confessait et prêchait même. Les foules qui, souvent, n'avaient guère apprécié les qualités sacerdotales du clergé constitutionnel constitué de bric et de broc, assistaient nombreuses à ces rencontres.

Lors de l'offensive autrichienne de 1793 les Récollets reprirent leur activité passée, mais le repli des troupes d'occupation en 1794, les obligea à un départ définitif.

Jamais plus Mormal ne reverrait en son sein de religieux ermites...(...).. Dom Rousseau y reprit son activité jusqu'à ce que le Concordat réinstalle définitivement l'église de France. Ainsi finit, pavillon haut, ce lieu de prière. (VdN)

D'après l'abbé Gilloteau (Histoire de Landrecies, p 207), la statue de bois de la chapelle de Notre-Dame de Grâce de Landrecies proviendrait du couvent des Récollets de Mormal. Elle est taillée dans un tronc de chêne et pèserait 65 kilos.

4 - Fin de l'ermitage : (sources M. Lavie)

En 1795, Louis LECOYEZ, de Hachette, entrepreneur en maçonnerie est nommé Conservateur de l'ermitage et jouit du terrain qui l'entoure. Il procède à la démolition des constructions dont il utilisera les matériaux pour les maisons de Hachette et Sassegnyes.

De même pour les pierres tombales du cimetière qui serviront de pavage aux fermes locales... un cimetière important car les gens aisés de Hachette faisaient baptiser leurs enfants, se mariaient et se faisaient enterrer à l'ermitage. Une de ces pierres a été retrouvée dans une maison de Hachette.

Si l'on revoit la carte, il est possible que ce cimetière ait été en (5), soit près du "carrefour de l'ermitage" où il a été retrouvé quelques traces ainsi que des débris de vitraux.

Sources et documentation :

SAHA - T 20 - 1962 - Jean MOSSAY - "L'ermitage de Mormal"

T 26 - 1977 - D. MATHIEU - "Le Locquignol vers le 14ème siècle".

T 16 - 1936 - M. CHARTIER.- "Supplique de deux frères lais du Couvent de la forêt de Mormal "

T 29 - 1985 - J. HEUCLIN - "L'Érémitisme dans le temps"

Journal "La Voix du Nord"

- 12 avril 1974 (auteur non cité) - repris en entier par le site de Hubert GRAND : www.hgrand.fr.

Marc LAVIE : Cercle Historique de Locquignol et Syndicat d' Initiative de Mormal -
Permanences le samedi de 13h30 à 15h30 et le dimanche de 10h à 12h.

Rôle de capitation des terres de Maroilles en 1705. 1ère partie.

Loïc MAIRESSE chgb381

Le relevé, fait à partir du manuscrit déposé aux archives départementales du Nord, sous le n° C 12366 et suivants, concerne les déclarations de capitation des « terres » de l'abbaye de Maroilles pour l'année 1705. Il existe également pour d'autres années, la première déclaration concernant l'année 1703.

Un peu d'histoire : (NdlR)

Du latin "caput " (tête) la **capitation** est un impôt mis en place par le roi Louis XIV en raison de la situation financière catastrophique induite par la guerre de la Ligue d' Augsbourg (1689-1697). Déjà existante en Angleterre et en Hollande, elle fait l'objet d'une Déclaration Royale du 18 janvier 1695 et vise à toucher toutes les catégories sociales, y compris la famille royale ; en sont exempts les indigents.

Cet impôt "extraordinaire" est supprimé en 1698. Cependant , la préparation de la guerre de succession d' Espagne le remet en place le 12 mars 1701 (et en augmente la charge). Il sera supprimé en 1789.

Dans son principe, la capitation est perçue par foyer fiscal et proportionnelle aux revenus. (Le lecteur constatera dans le tableau ci-après qu'une veuve paie 2 livres en moyenne ; le lieutenant royal-bailly paie 20 livres). Pour le généalogiste, le "rôle de capitation" permet de relever, par localité, les patronymes ainsi que certaines situations particulières pour une année précise (1705).

Rôle de taxe par capitation faite sur les habitants en exécution de la déclaration du Roy du 12 mars 1701 pour
la présente année 1705

Maroilles.

Nom	Prénom	Profession	somme
Amasse	Jean-Baptiste		8£
Aplencourt	Claude	La veuve	4£ 10s
Azambre	Antoine		2£
Azambre	Cunibert		9£
Azambre	Cunibert	Pour un berger	2£ 10s
Bachy	Jean, fils de Jean vieux		4£
Bachy	Jean, jeune		4£
Bachy	Joachim		3£ 10s
Bachy	Jean, vieux		5£
Bachy	Jacques		3£ 10s
Bail	Jean-Baptiste		8£
Bail	Antoine	La veuve	4£
Bail	Pierre		2£ 10s
Baligand	Antoine		3£
Baligand	Simon		8£
Beaudé	Jean		7£
Bernard	François		3£
Beviere	Alexandre		10£
Beviere	Cunibert		6£
Binoit	Toussaint		13£
Bizet dit du Buisson	Michel		3£ 10s
Blaugy	François, vieux		3£
Blaugy	François, jeune		3£
Blaugy	Jacques, vieux		2£
Blaugy	Jacques, jeune		2£
Blaugy	Michel		2£
Blaugy	Pierre		2£
Bonnaire	Pierre		8£
Boucher	Jean	Lt bailly commis au tabellion royal et fermier du moulin	20£
Boucher	Jean	Fermier pour une servante et un valet	5£
Bouet	Pierre		2£ 10s
Boulangier	Noël		7£ 20s
Boulangier	Noël	Pour une servante	2£ 10s
Boulenger	Hombert		7£
Brassar	Nicolas		6£
Brassart	Jean		5£
Brassart	Pierre		10£
Brasseur	Catherine		3£
Bronchain	Louis	Les enfants	3\$
Buridant	Nicolas		5£
Buridant	Olivier		4£
Burlion	André		2£ 10s
Caignot	Gilles	La veuve	5£
Caignot	Pierre	La veuve	1£
Caignot	Pierre	La veuve, pour un valet et une servante	5£

Nom	Prénom	Profession	somme
Callet	Hombert		3£ 10s
Callet	Jean-Baptiste		2£
Callet	Jean	La veuve	2£
Callet	Jeanne	Les enfants	3£ 10s
Callet	Michel		3£
Carion	Frederique		5£
Carion	Fredericque	La veuve	8£
Cariont	Michel		9£
Cariont	Philippe		5£
Caudry	André		8£
Caudry	Nicolas		7£
Caudry	Pierre		8£
Caudry	Romain		9£
Cheuvet	Guillaume	La veuve	5£
Chevalier	Claud		3£
Chevalier	Gregoire		10£
Chevalier	Georges		4£
Chevalier	Jean	La veuve	2£
Clairfaye	François		3£ 20s
Clairfaye	Gilles		2£
Cloche	Hombert		4£
Cloche	Gilles	La veuve	2£
Cloche	Pierre		3£
Cornil	Antoine		2£
Courtin	Hombert		5£
Courtin	Jean		2£ 10s
Courtin	Antoine	La veuve	2£ 10s
Criez	Jean		2£
Criez	Claude	Les enfants	2£
Croix	François		3£
Croix	Pierre	La veuve	2£
Croix	Marie		5£
Cuisset	Pierre		3£
De Berlaymont	Eustache	Greffier	15£
De Berlaymont	Eustache	Greffier pour une servante	2£ 10s
De Berlaymont	Hombert		8£
De Berlaymont	Michel	La veuve	4£
De Beve	Hombert		3£
De Beve	Nicolas	La veuve	2£
De Bevier	André	La veuve	4£ 10s
De Bonnaire	André		2£
De Bonnaire	Toussaint		2£ 10s
De Brissy	Hombert		2£ 10s
De Brissy	Martin		8£
De Brissy	Nicolas		2£
De la Croix	Nicolas, jeune		1£ 20s
De la Croix	Nicolas, vieux		7£
De La Moninarye	Hombert		5£
De La Moninarye	Jean		8£
De La Moninarye	Jean	Pour une servante	2£ 10s

Nom	Prénom	Profession	somme
De Lamoninary	Renault		16£
De Paris	Jean-Baptiste		9£
De Ralne	Benoit		4£ 10s
De Suris	Jean	La veuve	5£
De Suris	Hombert	La veuve	1£ 10s
Debeve	Alexandre		1£
Deladrierre	Nicolas		3£ 20s
Demains	Nicolas		2£
Denin	François		4£
Dequenne	Rommain		6£
Dequesne	Anthoine		3£
Dequesne	Charles		4£
Dequesne	Pierre	La veuve	3£
Descauseinne	Jean		6£
Descauseinne	Hombert	La veuve	2£ 10s
Descausenne	Guillaume		4£
Dictus	Michel		1£ 20s
Drua	Jean		2£
Drua	Jacqueline		2£
Druez	Gilles		10£
Druez	Gregoire		5£
Druez	Jean		5£
Du cornet	Benoit		4£ 10s
Du Cornet	François		10£
Du Cornet	Jean		5£
Du Cornet	Sebastien	La veuve	2£
Du Cornet	Marie		1£ 10s
Du Cornet	Nicolas		6£
Du Cornet	Pascal		4£
Du Four	François		3£
Du suris	Antoie	La veuve	4£
Duelin	Hombert, vieux		2£
Duelin	Jacques		4£
Duellin	Antoine		4£
Duellin	Claude		5£
Duellin	Hombert, jeune		5£
Duellin	Toussaint		13£
Dupont	Jacques		2£
Dupont	Jacques, vieux		2£
Esnaux	Pierre	La veuve	1£ 10s
Evrard	Antoine, vieu		16£
Evrard	Antoine, jeune		10£
Evrard	Jean		3£ 10s
Evrard	Alexandre	La veuve	12£
Evrard	François	La veuve	12£
Evrard	Nicolas		3£

Nom	Prénom	Profession	somme
Felix	Jean		3£
Felix	Laurent		4£ 10s
Fizel	Jean	Sergent	3£
Flament	Jean		5£
Fontaine	Charles		1£ 10s
Fontaine	Gilles		2£ 10s
Fournier	André		2£
Fournier	Etton		10£
Frison	Robert		9£
Gaffet	Jean-Baptiste		4£
Gau	Cunibert		10£
Gau	Hombert		10£
Gau	Quentin	La veuve	6£
Gausselet	Laurent		6£
Gosse	Joachim		3£ 10s
Gosse	Cunibert	La veuve	2£ 10s
Gosse	Pierre		2£ 10s
Gosseaux	Jean		2£
Gosseaux	Philippe	La veuve	1£ 10s
Gosseaux	Nicolas	La veuve	7£
Gosselet	Antoine		9£
Gosselet	Catherine		9£ 20s
Gosselet	Jean		8£
Gosselet	Gilles	La veuve	6£
Gotte	Martin		2£ 10s
Gounin	Nicolas		2£
Grise	Jean		2£
Guery	Jacques	La veuve	3£
Heneaut	Hombert		9£ 10s
Heneaux	Adrienne		2£
Heneaux	Antoine		8£
Heneaux	Charles		5£
Heneaux	Etton		3£
Heneaux	André	La veuve	2£
Heniaux	Jean		3£ 10s
Jacquin	Alexandre		4£
Jacquin	Charles		5£
Jacquin	Etton		2£
Jacquin	Guillaume		9£
Jacquin	Jean, fils Maurice		10
Jacquin	Jean-Baptiste, fils Maurice		3£
Jacquin	Jacques		3£
Jacquin	Jean, vieux		2£
Jacquin	Jean		2£ 10s
Jacquin	Pierre		3£
Jacquin	Robert		8£
Jean	Martin		7£
Jean	Nicolas		5£
Lambert	Hombert		4£ 10s
Lammelin	Nicolas		12£

Nom	Prénom	Profession	somme
Largillier	Antoine		4£
Largillier	Alexandre		9£
Largillier	Charles		5£
Largillier	Cornil		3£ 10s
Largillier	Etton		8£
Largillier	Hombert		8£
Largillier	Hombert, fils Martin		4£
Largillier	Jean		6£
Largillier	François	La veuve	10£
Largillier	Martin	La veuve	10£
Largillier	Michel		1£ 20s
Larmoyeux	Calix		2£
Lavoine	Jean		2£ 10s
Le Baux	Pierre		2£ 10s
Le Beaux	Thomas	La veuve	1£ 10s
Le Begue	Jean		3£
Le Bon	Jerome		6£
Le bon	Quentin	La veuve	10£
Le Bon	Michel		6£
Le Bon	Simon		9£
Le Brun	Alexandre		6£
Le Brun	Claude		9£
Le Brun	Jean	La veuve	2£
Le chinne	Antoine		4£
Le Chisme	Philippe	La veuve	3£
Le Rocuet	Michel		8£
Le Roeux	Jean-Baptiste		3£ 10s
Le Roy	Amand		2£
Le veau	Antoine		8£
Lecoyer	Joachim		8£
Lecoyer	Jean et Jacqueline		6£
Legrand	Jean		2£
Lescoyer	Charles		16£
Limosin	Denis		4£
Limosin	Jean, vieux		6£
Limosin	Jean, jeune		4£ 10s
Limosin	Catherine		2£
Limosin	Pierre		6£
Loncheval	Noël	La veuve	1£ 10s
Manesse	Cunibert		1£ 10s
Marerme	Jacques		2£
Mariscalle	Alexandre		13£
Mariscalle	Alexandre	Pour un valet et une servante	5£
Mariscalle	Jacques	La veuve	11£
Mariscalle	Jacques	La veuve, pour une servante	2£ 10s
Marteaux	Jean		2£ 10s
Matton	Ferdinand		5£
Meurant	Adrienne		3£
Meurant	Hombert		10£
Meurant	Nicolas	La veuve	5£
Meurant	Nicolas, jeune		3£
Meurant	Nicolas, vieux		10£

Nom	Prénom	Profession	somme
Michel	Jean-Philippe		3£ 10s
Moizé	Nicolas	La veuve	3£
Monnier	Hombert		3£
Moreau	Jean		2£
Moreaux	Gilles		2£ 10s
Moreaux	Jacques	La veuve	2£
Moreaux	Georges	La veuve	2£
Moucheront	Gaspart		3£
Moutié	Antoine	La veuve	4£
Naveau	Jean		8£
Naveau	Jean	Pour une servante	2£ 10s
Naveaux	Thomas		9£
Olivet	Antoine		4£
Olivet	Laurent		2£
Paillot	Hombert		8£
Paillot	Jean		4£ 20s
Pannier	François		3£
Pasture	Laurent	La veuve	1£
Pelset	Jean		5£
Pelset	Nicolas		6£
Pelset	Pierre		6£
Penin	Jean, le jeune	la veuve	2£
Penin	Jean, vieux	La veuve	2£
Penin	Marguerite		4£ 10s
Pouillet	François		5£
Pouillet	Charles	La veuve	3£
Prieze	François		2£
Quenay	Antoine		2£ 10s
Revenot	Nicolas		6£
Robert	Gilles		5£
Robert	Nicolas		2£ 10s
Robinez	Joseph, vieux		3£ 20s
Robinez	Josse, le jeune		3£
Rombeaux	Jean		2£
Rousseau	Alexandre		10£
Rousseaux	Hubert		2£
Rousseaux	Jean		4£
Rousseaux	Pierre	La veuve	4£
Saladin	Jean-Baptiste		1£
Saladin	Pierre		6£
Scoquart	Alexandre	Nottaire	15£
Scoquart	André		9£
Scoquart	Antoine, jeune		4£
Scoquart	Michel		2£

Nom	Prénom	Profession	somme
Sculfort	André, fils Antoine		7£
Sculfort	André, fils Toussaint		3£ 10s
Sculfort	Antoine		4£
Sculfort	Jean, fils Toussaint		3£ 10s
Sculfort	Jean, fils Antoine		10£
Sculfort	Jean-Baptiste		3£
Sculfort	Robert	La veuve	3£ 10s
Sculfort	Nicolas, fils Toussaint		3£
Sculfort	Nicolas, fils jean		6£
Toyeaux	Joseph		4£
Tricot	Antoine		8£
Tricot	Jean		3£ 10s
Tricot	Jacques		3£ 10s
Tricot	Antoine	La veuve	4£
Tricot	Philippe	La veuve	1£ 10s
Tricot	Pierre		3£
Trouillet	Antoine		10£
Trouillet	Jacques		2£ 10s
Trouillet	Maximilien		10£
Trouillet	Marguerite		3£
Trouillet	Pierre, vieux		5£
Trouillet	Pierre, jeune		9£
Varlet	Jacques		3£ 20s
Varlet	Lambert	La veuve	4£
Varlet	Gilles	La veuve	2£
Vendoit	Charles		4£
Vendoit	Robert		3£
Vinette	André		3£
Wargnie	Marcq	La veuve	2£ 10s
Wargnier	Antoine		9£
Wargnies	Michel, jeune		9£
Wargnies	Michel, vieux		9£
Wargnies	Pierre		3£ 10s
Total			1 580 £

Extrait des registres du Conseil d'État.
6 septembre 1768 - AD Nord, série C 19787.

Le Roi ayant été informé de la triste situation ou se trouvent les habitants des villages de Beaurepaire, Cartignies, Dompierre, Estroeung, Floyon et Saint-Hilaire de la subdélégation d'Avesnes ainsi que les habitants des villages de Barzy, Marbais, Petit-Fayt et Prisches de la subdélégation de Landrecies par les suites d'**un orage arrivé le 27 juin dernier accompagné de grêle d'une grosseur extraordinaire** laquelle s'est trouvée poussée par un vent si impétueux pendant près de trois quarts d'heure que les grains de toute espèce, les fourrages, les denrées et les fruits dont la récolte avait une assez belle apparence ont été entièrement ravagés dans une étendue assez considérable desdits territoires que l'orage a parcouru .

En sorte que la réunion de toutes ces pertes constatées par les procès-verbaux que les mayeurs et gens de loi des villages ci-dessus dénommés ont fait dressés respectivement mettrait lesdits habitants hors d'état de satisfaire au paiement de leurs impositions s'il n'y était pourvue.

Sa Majesté touchée des malheurs desdits habitants et voulant par ces considérations leur procurer quelque soulagement, vu sur ce l'avis du sieur Taboureau des Reaux son commissaire départi en la province du Haynault ensemble l'état y joint contenant le relevé du montant de la perte de chacune des paroisses ci-dessus dont le total forme un objet de 172 100 livres d'après l'estimation des experts nommés par le subdélégué au département d'Avesnes .

Ledit état portant en outre les décharges proposées par ledit sieur commissaire départi sur les impositions de chacune desdites paroisses tant pour la capitation en principal et quatre sols pour livre que pour l'abonnement des deux vingtièmes et deux sols pour livre d'iceux.

Où le rapport du sieur de L'Averdy conseiller ordinaire au conseil Royal contrôleur général des finances le Roi en son conseil a accordé et accorde aux communautés et habitants des villages de Beaurepaire, Cartignies, Dompierre, Estroeung, Floyon et Saint-Hilaire de la subdélégation d'Avesnes, commaussiaux communautés et habitants des villages de Barzy, Marbais, Petit-Fayt et Prisches de la subdélégation de Landrecies les décharges proposées pour chaque communauté par l'Etat ci-dessus sur leur contribution à la capitation et quatre sols pour livre, ainsi que l'abonnement des deux vingtièmes et deux sols pour livre d'iceux :

- savoir au village de **Beaurepaire** la somme de quinze cent cinq livres six sols trois deniers sur lesdites impositions pendant la présente année, et la somme de trente quatre livres treize sols neuf deniers sur celles de l'année prochaine .
- au village de **Cartignies** la somme de cinq mille six cent quarante quatre livres treize sols sur ladite imposition de la présente année et la somme de trois mille sept cent quarante un livres sur celle de l'année prochaine .
- au village de **Dompierre** la somme de deux mil quatre cent quatre vingt douze livres sur lesdites impositions de la présente année .
- au village de **Estroeung** la somme de deux cent livres sur lesdites impositions pendant la présente année seulement .
- au village de **Floyon** la somme de quatre cent livres pour la présente année aussi seulement .
- au village de **Saint-Hilaire** la somme de seize cent soixante deux livres dix huit sols trois deniers sur lesdites impositions de la présente année ; pareille somme sur lesdites impositions de l'année prochaine. Mil sept cent soixante neuf et la somme de cent vingt livres trois sols six deniers sur lesdites impositions de mil sept cent soixante dix .

- au village de **Barzy** la somme de six cent quarante neuf livres quatorze sols sur lesdites impositions de la présente année et la somme de quatre vingt deux livres six sols sur celle de l'année prochaine .
- au village de **Marbais** la somme de onze cent soixante douze livres sur lesdites impositions de la présente année .
- au village de **Petit-Fayt** la somme de dix neuf cent quatre vingt livres sur lesdites impositions de la présente année.
- finalement au village de **Prisches** la somme de deux mille sept cent quatre vingt six livres sur lesdites impositions de la présente année .

Le tout à la charge que la répartition de l'indemnité à accorder à ceux des habitants de chaque communauté en proportion du plus ou du moins de leurs pertes sera acté par les ordres dudit sieur commissaire départi.

Le montant desquelles décharges dans la proportion fixée pour chacune des années ci-dessus sera passée et allouée en reprise dans les Etats et comptes du Receveur Général des Finances en exercice partout où il appartiendra sans difficulté en rapportant le présent arrêt et le certificat de non soluto des mayeurs et des gens de loi de chaque village au nom de leur communauté.

Enjoint Sa Majesté audit sieur commissaire départi détenir la main à l'exécution du présent arrêt fait au conseil d'Etat du Roi tenu à Versailles le six septembre mil sept cent soixante huit collationné.

signé : Devouigny

Pour copie signé : Taboureau

Note de la Rédaction :

... Le 26 septembre 1768, le Roi accordait ainsi une première aide d'urgence aux communes touchées par la tornade du 27 juin. Chaque subdélégation étant chargée de présenter un état des lieux plus précis, il s'ensuivit un échange important de courriers que Loïc MAIRESSE nous a transmis.

Pour exemple, nous produisons ci-dessous un document concernant PETIT-FAYT. Les documents des autres paroisses seront présentés dans le prochain bulletin.

L'affaire est donc "...à suivre..."

Subdélégation de Landrecies, paroisse de Petit-Fayt

Procès-verbal de grêle, 21 juillet 1768

L'an mil sept cent soixante huit, le vingt deuxième jour du mois de juillet, en exécution des ordres particuliers de Monseigneur Taboureau, Intendant du Hainaut à nous adressé par sa lettre du premier du mois relatives aux représentations qui lui ont été faites au sujet de l'orage qui, le vingt sept juin dernier, a ravagé le territoire de la paroisse de Petit-Fayt

Nous, Claude Michel Faimalry, avoué au Parlement, subdélégué de l'Intendant du Hainaut à Avesnes, accompagné de notre greffier, ledit nommé Antoine Wagnier, de Philippe Ravaux, laboureur, demeurant à Avesnelles Saint Denis, le banlieue basse de la ville, expert par nous dénommé, nous sommes transporté sur le territoire de la paroisse de Petit-Fayt, après avoir reçu le serment (...) desdits experts de procéder en leur âme et conscience à l'estimation de la perte occasionnée dans les productions de toutes espèces de cette communauté, que le mayeur et gens de loi de nous déclaré l'objet des espérances qu'ils avaient sur lesdites productions avant l'accident de la grêle, nous avons procédé à la visite...

Les mayeurs et échevins soussignés ont l'honneur de représenter très humblement à votre Grandeur, que le trois du mois courant, vers les quatre à cinq heures du soir, ils auraient essuyé un orage mêlé de grêle qui non seulement leur a enlevé l'espérance totale de leurs moissons que la grêle a ravagé, mais encore partie de leurs tristes habitations que la foudre et le vent leur ont entièrement détruites.

Les suppliants et leurs concitoyens se trouvent maintenant réduits dans la plus grande misère et leur seule ressource est de se retirer vers l'autorité de Votre Grandeur dont ils espèrent émouvoir l'âme sensible et généreuse afin que, Monseigneur, il vous plaise de nommer telle personne qu'il vous plaira pour arbitrer conjointement avec les experts sur les lieux procès-verbal (...) du dégât... (...) et le tout à votre grandeur renvoyé être par elle, pourvu de secours et indemnité, en proportion de ce que chaque communauté aura pu souffrir de perte.

C'est dans cette juste confiance qui naît de la connaissance, que les suppliants ont de la bonté de votre cœur qu'ils ne cesseront d'adresser des vœux au ciel pour la conservation des jours de Votre Grandeur si précieux au Roi et à l'État.

Signatures :

Duré, mayeur de Barzy - Blanchard, mayeur de la Banlieu basse - Jacques Michel, mayeur de Cartignies - Jacques Desquennes mayeur d'Avesnelle - Jean-Pierre Maireaux, mayeur de Dompierre - Antoine Joseph Pasqueux, lieutenant mayeur du ?? - J... Feret au lieu et place du mayeur et eschevins de ...

À suivre

Découvertes à Sassegnyes.

Gérald COLLET chgb244

*Qu'il me soit ici permis de remercier **Nicolas VYDT**, notre "Nico" du CHGB, ainsi que M. SOIGNEUX, Maire de Sassegnyes, d'abord pour la confiance qu'il m'ont accordée en m'informant de ces précieuses trouvailles et en les laissant à ma disposition pour identification, d'autre part en m'autorisant à rédiger l'article qui suit.*

Mes remerciements à Me DÉFOSSEZ, Président de la SAHA, qui a bien voulu examiner les objets et m'ouvrir, pour l'occasion, les portes du Musée VILLIEN.

1 - Deux pièces de monnaie "Albert et Isabelle" - 17ème siècle :

Au cours de travaux de défrichage derrière l'abri de bus situé devant la mairie, en mars 2010, il a été trouvé une pièce de monnaie en cuivre, certes en un état très moyen, mais sur laquelle on peut voir un ensemble de signes qui permettent de la dater et d'en définir l'origine.

Sur l'avvers, on distingue une croix de St André *formée de 2 bâtons noueux, noués en cours par un briquet . La croix est surmontée d'une couronne* (Revue de numismatique belge). Sur le revers, l'écu à multiples quartiers du Brabant, l'inscription "archiduc" et une date : 1613.

Il s'agit donc d'une pièce **"Albert et Isabelle"**.

Une pièce, de même origine et en meilleur état (un peu différente pour l'avvers qui n'a pas de bâtons en croix mais l'anagramme AE...) a été trouvée non loin, dans un jardin,

Ces pièces ont bien évidemment une histoire qui mérite quelques lignes.

Nous n'entrerons pas ici dans la succession compliquée de Charles-Quint, ni dans l'histoire des Habsbourg où l'on se marie souvent entre cousins. L'empereur avait un frère du nom de Ferdinand 1er, qui eut un fils, Maximilien II d' Autriche, époux de Marie d' Espagne. De leur mariage naît *Albert d' Autriche* en 1559.

L'empereur abdique en 1556 et laisse sa couronne à son fils Philippe II de Habsbourg, Roi d' Espagne. Ce dernier se mariera 4 fois. Les deux premiers mariages avec 2 cousines, le quatrième avec une nièce...Du troisième mariage (avec une française) naît *Isabelle Claire Eugénie d' Espagne*.

Albert et Isabelle sont donc ...cousins...Ils se marient en 1599. A cette occasion, Isabelle reçoit le Gouvernement des Pays Bas que les époux vont gérer sous le nom d'archiducs, pour le compte de Philippe III d' Espagne, issu du 4ème mariage de Philippe II...

Philippe II avait laissé les riches Pays Bas (révoltés) dans un chaos total, en particulier pour ce qui était du système monétaire où les provinces battaient monnaie sans contrôle. La fraude était donc constante. Les "archiducs" Albert et Isabelle installent leur cour à Bruxelles, développent l'économie, réforment la justice, laissent s'épanouir l'art baroque flamand de Rubens et Brueghel... et surtout donnent priorité à la monnaie.

"...La nouvelle série comprend 2 pièces en or et en argent. Les Souverains, Patagon et Ducaton étaient la base, et parmi les plus belles d'Europe. Frappées en priorité à Anvers, leurs qualités ont été reconnues au-delà des frontières du Brabant et circulaient dans toute l' Europe..."

Une monnaie plus rustique, en cuivre, a été mise en circulation. Des "jetons" à l'effigie des archiducs étaient largement distribués à l'occasion des déplacements des archiducs dans les villes.

Nous connaissons donc l'origine de ces pièces, mais il est difficile d'émettre une hypothèse quant à ceux qui les ont "amenées" à Sassegnies : marchands ?... militaires ?... J'aurais tendance à pencher pour ces derniers qui furent très nombreux à circuler sur les bords de Sambre.



Pièce "Albert et Isabelle" - datée 1606 - trouvée à Sassegnies en 2005



Pièce "Albert et Isabelle" - datée 1613 - trouvée en mars 2010.

- Boucle de sangle de fusil - 18ème siècle :

Il a été mis à jour, à la même occasion, une boucle de sangle de fusil en bronze que la SAHA date approximativement du 18ème siècle, autre témoin de la présence militaire permanente - française ou étrangère - sur les bords de la Sambre.



Boucle de sangle de fusil - bronze - trouvée en mars 2010

- Trois boulets de canon - 15^{ème} / 16^{ème} siècle :



Cette dernière découverte en avril 2010 est d'importance, car ces boulets ne correspondent pas à la munition courante au 18^{ème} siècle. Les projectiles utilisés pour la bataille de Wattignies, en 1793, par les troupes françaises, piémontaises et autrichiennes sont à exclure car ils ne correspondent, ni en taille, ni en poids. Par exemple, le canon français le plus courant était la "pièce de 4" soit un boulet de 4 livres (1960 g pour 81 mm de diamètre).

Les boulets de Sassegnies ont un diamètre moyen de 76 mm et le poids moyen est de 580 g.

En partant de ces deux valeurs, 2 hypothèses sont permises :

- au musée Villien de la SAHA est exposée une "**couleuvrine**" du **15^{ème} siècle** dont le diamètre correspond exactement aux boulets. Restons cependant très prudents concernant le terme "couleuvrine" qui est un terme "générique". Le lecteur intéressé par le sujet constatera sur les sites internet que ces pièces d'artillerie sont de taille, de poids, et d'utilisations variables (armée de terre ou marine). Celle que j'ai pu voir mesure environ 80cm. D'aspect très massif, elle est munie de deux oeilletons de levage et repose sur un berceau de bois sans roues, en forme de sabots qui permettaient de la déplacer par glissement.

- si l'on prend comme référence le **poids** du projectile, il est possible que la pièce d'artillerie soit un "**faucon**" (contemporain de la couleuvrine) qui tire des boulets moins lourds de 1 livre 2 onces, soit +/- 560g.

Pour le 15^{ème} siècle, si l'on se réfère à l'histoire strictement locale : de 1422 à 1425, les raids incessants des Armagnacs et Bourguignons ravagent la vallée de Sambre. L'un des acteurs principaux de cette guerre "civile" (dans le contexte de la Guerre de Cent Ans), est Jean de Luxembourg, bourguignon et seigneur d'Aymeries. Les forteresses de Sassogne et Landrecies sont le théâtre de violents engagements et décrites comme "complètement rasées" par Guy Deloffre (*Guerres et Brigandages au XV^{ème} siècle en Pays d'Avesnes* - SAHA - T. 29 - 1985).

Il devient alors vraisemblable que les projectiles mis à jour viennent de cette époque.

Cependant, et avec toute la prudence qu'il sied, nous nous souviendrons de la campagne de François 1er et de la mise à sac, en 1543, de tous les ouvrages défensifs de la vallée de la Sambre (Sassogne - Sassegnies - Berlaimont - Aymeries...). Il est possible qu'on ait pu encore utiliser ce type de matériel, d'où la "fourchette" de datation des boulets : 15ème / 16ème siècle.

Trois morts suspectes ...

Note de lecture : Daniel BLONDEL chgb81.

En 1793, à Neuf Mesnil :

Le trente du mois de mai, vers quatre heures du matin, fut trouvé assassiné dans sa maison Jean Joseph LERUST, âgé de cinquante quatre ans, natif de Malplaquet, cultivateur au Neufmesnil, époux de Marie Marguerite FLAMENT native du Neufmesnil, et le lendemain fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse en présence de Michel Joseph LION, clerc du lieu, et d'Alexandre BOEZ du Neufmesnil, tailleur, qui ont signé avec nous.

Même date, même lieu, mêmes témoins :

fut trouvée assassinée Marie Marguerite FLAMENT, native du Neufmesnil, âgée de quarante trois ans, épouse de Jean Joseph LERUST, natif de Malplaquet.

Le couple s'était marié le 10-5-1775 à Neuf Mesnil

Note de lecture : Colette RABIN-FRANCOIS chgb9

Télégramme du 11-8-1897 :

Sous préfet à Maire Pont sur Sambre.

Veillez faire visiter par médecin cadavre individu objet votre dépêche. Vous informerez procureur république et gendarmerie et vous pourrez faire inhumer si médecin et procureur ne s'y opposent pas.

Note au crayon sur le télégramme:

A cause de la température et les gendarmes ayant fait leur enquête hier soir, je vais autoriser l'inhumation. Je crois qu'il faut informer le Procureur de tout.

Brouillon de la lettre du maire :

Pont sur Sambre, le 11 août 1897.

A Monsieur le Procureur de la République à Avesnes.

Monsieur le Procureur,

Un habitant de Pont sur Sambre, le nommé Dufourt Augustin, a été trouvé noyé dans la Sambre, au territoire d'Aymeries, vers les confins de la commune de Pont sur Sambre, hier vers sept heures du matin et transporté à son domicile sans autorisation et à mon insu.

J'ai rendu compte par dépêche à Monsieur le Sous-Préfet de cet évènement et la gendarmerie a fait une enquête.

Aujourd'hui j'ai fait visiter le cadavre par M. Cathelotte, docteur en médecine à Pont sur Sambre, qui a reconnu qu'il y avait urgence de l'enterrer sans retard à cause de la température.

En conséquence j'ai délivré l'autorisation d'inhumer.

Le sieur Dufourt donnait depuis quelques temps des signes d'aliénation mentale et c'est sans doute dans un accès de fièvre qu'il se sera jeté à l'eau.

Veuillez agréer, etc...

Le maire

Il ne faut pas confondre Flamand, Flament et... Flamant

Dominique Sallé chgb228

Dans le n°17 de notre revue, un article, signé C. Decavel, G. Collet, C. François et J.L. Pigot, nous présentait la superbe Salle des Écussons de la mairie de Berlaimont. Las, nos chers rédacteurs se sont un peu « emmêlé les pinceaux » en nous rappelant que la commune de Berlaimont est depuis longtemps ville marraine de la Marine Nationale et qu'après le désarmement du dragueur de mines océanique le *Berlaimont*, elle a créé de nouveaux liens avec un patrouilleur mis en service en 1997.

En effet, ce patrouilleur n'a pas été acheté à nos voisins Flamands du nord de la Belgique, il n'a pas non plus été baptisé par Flavie Flament, ancienne présentatrice du petit écran. C'est plutôt Flamant qu'il fallait lire, le navire tirant son nom du bel oiseau souvent rose visible en Camargue ou sur le bassin de Thau dans l'Hérault.



Ce bâtiment, mis sur cale en mars 1994, aux chantiers des Constructions Mécaniques de Normandie à Cherbourg, est un patrouilleur de service public (PSP). C'est le **premier d'une série de 3 patrouilleurs type OPV54** (Flamant, Cormoran et Pluvier) commandés par la Marine nationale en août 1993 pour la surveillance des pêches et de la zone économique des 200 nautiques.



Il a été lancé le 24 avril 1995 et est entré **en service le 18 décembre 1997**.

Le *Flamant* est basé à **Cherbourg**. Il a pour ville marraine **Berlaimont** (Nord) depuis le 16 mai 1998, continuant les liens entretenus entre la ville et la Marine nationale depuis 1973 à l'initiative du VA (2S) Michel Debray, ancien commandant du dragueur de mines océanique *Berlaimont*.

Depuis le 24 août 2009, il est commandé par le **lieutenant de vaisseau Benoît Bernard**.
D'après www.netmarine.net



www.netmarine.net

Photo © Eric Houré

Limont Fontaine, rectification.

La photo de la grimpette a été nommée par erreur « les Falizes », il s'agit en réalité de la montée du Terme. Elle relie la place à la rue de l'église.

Deux autres grimpettes :



De la rue d'Avesnes à la rue de l'église



Du haut des Falizes



L'église vue des hauteurs des Falizes

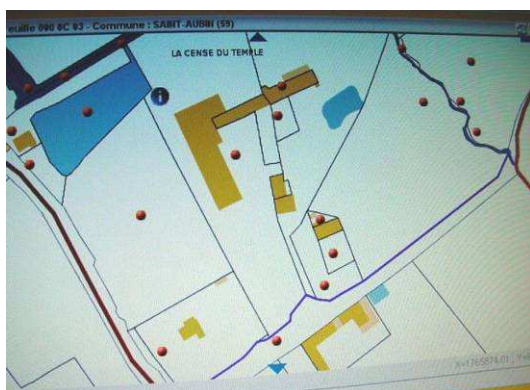
Jamais deux sans trois....

L' *erratum* étant partie incontournable de toute publication., le Bulletin du CHGB ne pouvait pas échapper à la règle !...C'est ainsi qu'après le "a" de *flamant* (erratum de transcription), "*les falizes*" de Limont Fontaine (erratum de titre), c'est la "*cense du Temple*" de Saint Aubin (erratum d'illustration) qui mérite l' attention.

Vérification faite sur le cadastre, cette bâtisse se situe en effet à une cinquantaine de mètres *en face* de la construction très particulière qui attire le regard du promeneur, et qu'une certaine tradition orale locale a pu désigner sous le nom : "ferme templière"...

Merci à Pierre LEGRAND d'avoir bien voulu le signaler.

Lors de l'Assemblée Générale, nous souhaitons un Bulletin "*interactif*". Pour le n° 17, les lecteurs ont réagi ; les uns avec une extrême discrétion, d'autres avec plus de relief... Cela prouve l'intérêt qu'ils portent à nos articles, et nous les en remercions.



Note de lecture.

A la fin du registre de 1735 à Larouillies, une note du curé :

Le 29 avril 1715 fut baptisé un enfant déposé le même jour dont le père et la mère sont inconnus. Il fut appelé Pierre Joseph, et en fut le parrain Pierre Wattelet et la marraine Marie Marguerite Durand.

Titre	Auteurs	COTE
Damousies 1666-1875		CD
Vieux Reng 1802-1905		CD
Dimont 1908-1935, Eclaiibes 1737-1792		CD
Haspres 1737-an 14	BURY Michèle	RELEVÉ
Haspres 1806-1839 naissances	BURY Michèle	RELEVÉ
Haspres 1840-1871 naissances	BURY Michèle	RELEVÉ
Haspres 1816-1871 mariages	BURY Michèle	RELEVÉ
Haspres 1816-1839 décès	BURY Michèle	RELEVÉ
Haspres 1840-1871 décès	BURY Michèle	RELEVÉ
Actes du 10e congrès de généalogie, d'héraldique et de sigillographie	généalogie 62	BIBLIO
Les origines de la famille Soumillon	SOUMILLON Gérard	BIBLIO
Soumillon, les branches du Nord, tome 1	SOUMILLON Gérard	BIBLIO
Soumillon, les branches du Nord, tome 2	SOUMILLON Gérard	BIBLIO
Soumillon, les branches du Nord,complément	SOUMILLON Gérard	BIBLIO
Soumillon, ancêtres communs, cousinages	SOUMILLON Gérard	BIBLIO
Aymeries 1644-1910	LOBRY Guislaine	RELEVÉ
Aymeries 1911-1935	LOBRY Guislaine	RELEVÉ
Limont Fontaine, les habitants de 1647 à 1910	BLONDEL Daniel	RELEVÉ
Limont Fontaine, les couples de 1647 à 1910	BLONDEL Daniel	RELEVÉ
Franco-belges en Avesnois, mariages et décès	DUBOIS Lucette, IMMERECHTS Charles	RELEVÉ
Les noms du monde entier et leurs significations	VROONEN Eugène	BIBLIO
la généalogie	DELACOTE Yann	BIBLIO
Ghissignies 1737-1840		CD

Notre bibliothèque s'étoffe. (suite).

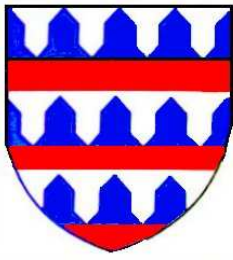
Titre	Auteurs	COTE
Hon Hergies 1650-1769		CD
Hon Hergies 1770-1817		CD
Hon Hergies 1818-1860		CD
Hon Hergies 1861-1872		CD
Larouillies 1672-1776		CD
Englefontaine 1865-1874		CD
Fontaine au Bois 1704-1743 S, 1737-1751, 1759 Haut Lieu 1793-1820		CD
Fontaine au Bois 1752-1792		CD
Haut Lieu 1821-1860		CD
Avesnes sur Helpe 1529-1544, 1619-1725		CD
Avesnes sur Helpe 1620-1757		CD
Avesnes sur Helpe 1758-1792		CD
Avesnes sur Helpe 1793-1822 D		CD
Avesnes sur Helpe 1823-1907 D		CD
Avesnes sur Helpe 1793-1892 M		CD
Avesnes sur Helpe 1793-1882 N		CD
Avesnes sur Helpe 1883-1907 N, 1893-1907 M, tables 1615-1792		CD
Avesnes sur Helpe tables BM 1700-1792, TD 1792-1912		CD
Taisnières sur Hon Mariages de 1793 à 1891 tome 1	GERMAIN Solange	RELEVÉ
Taisnières sur Hon, mariages 1793 à 1891 tome 2	GERMAIN Solange	RELEVÉ
Taisnières sur Hon, baptêmes 1710 à 1788	GERMAIN Solange	RELEVÉ
Neuf Mesnil 1605-1827	DEHEN Francis	RELEVÉ
Villers Pol, reconstitution des familles du 17 au 19e siècle	CORNU Jean-Luc	RELEVÉ
Cartulaire de 1410, prévôté de Mons		RELEVÉ

Notre bibliothèque s'étoffe. (suite).

Titre	Auteurs	COTE
Rapport et dénombrement de la seigneurie de Pommereau en 1511	DELEPLANQUE Bernard	RELEVÉ
Testaments passés devant les notaires de Douai de 1696 à 1708		RELEVÉ
Actes d'échevinage de Caullery	THEILLIEZ (abbé)	RELEVÉ
Colleret, soldats morts pour la France 1914-1918	FLORY Jean-Claude	MPLF
Saint Python, archives municipales 1504-1789 (échevinage)	BLAS Michel	RELEVÉ
Douai, contrats de mariages 17e siècle	LAMENDIN Jean-Claud	RELEVÉ
Marcq en Ostrevent 1737-an 14	LAMENDIN Jean-Claude	RELEVÉ
Arleux, mariages 1793-1900 (non filiatifs)	LADRIERE Hélène	RELEVÉ
Mastaing 1642-1792	FIEVET Joël	RELEVÉ
Montrécourt 1737-1792 baptêmes	LEDUC Michel	RELEVÉ
Bailleul en Flandres, mariages des communes du canton 1781-1792	POVOAS Paul	RELEVÉ
Tourcoing, mariages de 1629 à 1632, 1642 à 1647, 1656 à 1792, A à D	BELIN André	RELEVÉ
Tourcoing, mariages de 1629 à 1632, 1642 à 1647, 1656 à 1792, D à L	BELIN André	RELEVÉ
Tourcoing, mariages de 1629 à 1632, 1642 à 1647, 1656 à 1792, L à Z	BELIN André	RELEVÉ
Solesmes, baptêmes et naissances 1655-1810	PARDON Claudine	RELEVÉ
Solesmes, mariages 1655-1810	PARDON Claudine	RELEVÉ
Solesmes, décès 1655-1810	PARDON Claudine	RELEVÉ

Nouvelles publications.

63	REC	LIMONT FONTAINE, les habitants	1647-1910	166 pages	20 €	Daniel BLONDEL
64	REC	LIMONT FONTAINE, les couples	1647-1910	132 pages	16 €	Daniel BLONDEL
65	MD	Franco-belges en Avesnois		142 pages	17 €	Lucette DUBOIS & Charles IMMERECHTS

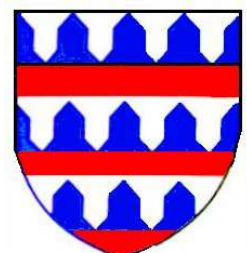


Conseil d'administration du CHGB

Président d'honneur : Christian DECAVEL
Présidente : Colette RABIN-FRANCOIS
Vices présidents : Sébastien CAVERNE
Jean-Luc PIGOT
Trésorier : Sébastien CAVERNE
Secrétaire: Marie-Claude-FAGOT
Sonia LELEUX
Membres : Alain BALLIGAND †
Marcel BIERENT
Alain FREMY
Alain GUEREZ
Gérard KLEIN
Thérèse LOCOCHE †
Thérèse TROUILLET
Nicolas VYDT

Responsables de Commissions:

Archives Départementales : Alain GUEREZ
Bibliothèque : Colette RABIN-FRANCOIS
Relation Presse : Corine HANICOTTE
Colette RABIN-FRANCOIS
Permanence : Pierre LEGRAND
Colette RABIN-FRANCOIS
Matériel : Colette RABIN-FRANCOIS
Verriers d'Europe : Benoît PAINCHART
Bulletin de liaison : Gérald COLLET
Jean-Luc PIGOT
Internet : Alain FREMY
Jean-Luc PIGOT
Parution : Colette RABIN-FRANCOIS



C.H.G.B



<http://www.chgb.org>

Articles sous la responsabilité de leur auteur.

Responsable de la publication : Colette RABIN-FRANCOIS

dépôt légal au 2^e trimestre